



BULLETIN FÉDÉRAL

De la Fédération française de cyclotourisme

Assemblées générales
extraordinaire et ordinaire

→ Samedi 5 et dimanche 6 décembre 2015

Montpellier - Hérault

 le tourisme à vélo

N° 131 bis

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de la Fédération française de cyclotourisme
samedi 5 décembre 2015 et dimanche 6 décembre 2015
Le Corum – Palais des Congrès - Esplanade Charles De Gaulle
Montpellier - Hérault

Le présent bulletin tient lieu de convocation

Ordre du jour

Samedi 5 décembre 2015

08 h 00 : Vérification des pouvoirs

08 h 45 : Accueil des congressistes

09 h 00 : **Ouverture des assemblées générales extraordinaire et ordinaire par le Président de la FFCT**

- Allocutions d'accueil (structures, personnalités).
- Présentation du déroulement du congrès fédéral.
- Présentation des résolutions.

10 h 00 : **Les finances**

- Bilan comptable du 1/07/2014 au 30/06/2015.
- Projet de budget du 1/07/2016 au 30/06/2017.
- Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget.

10 h 45 : *pause*

11 h 15 : Prix Charles Antonin – Concours photo – Conférence internationale du Cycle

11 h 30 : **Les Semaines fédérales**

- Les Semaines fédérales d'hier à aujourd'hui.
- Présentation de l'édition 2016 à Dijon (21).

11 h 45 : **Échanges avec la salle**

12 h 30 : *repas*

14 h 30 : **La réforme territoriale**

- Présentation des attentes de l'État.
- Les réflexions menées à la FF Cyclotourisme.
- Les nouveaux comités régionaux.
- Réponses aux questions.

15 h 10 : **Les assurances**

- Réponses aux questions.

15 h 30 : **Échanges avec la salle**

16 h 30 : **Commission technique**

- Revue fédérale « Cyclotourisme ».

17 h 00 : **Échanges avec la salle**

18 h 00 : **Rappel des manifestations à label fédéral 2016**

- Présentation de la Semaine européenne 2016 à Auch (32).

18 h 30 : **Résultat des votes**

19 h 00 : **Fin de la journée**

Dimanche 6 décembre 2015

09 h 00 : Vélo Tout-Terrain et Cyclomontagnardes

09 h 25 : Les « familles »

09 h 35 : Toutes à Vélo – Strasbourg 2016

09 h 50 : Le Tour de l'Hexagone 2015-2017, le Tour cyclo 2016 et le MAC 2016

10 h 00 : *Véloenfrance*

10 h 20 : **Échanges avec la salle**

11 h 00 : **Récompenses fédérales**

12 h 00 : **Remerciements**

12 h 30 : *Repas*

Rapport moral

Dominique Lamouller, président fédéral

Pour la période de ce mandat 2013/2016, la grande priorité du projet fédéral reste, dans toutes ses dimensions, l'accueil dans les clubs. Cela est incontournable. Si chacun de nos 3 100 clubs veut évoluer, progresser et promouvoir le tourisme à vélo il faut de nouveaux adhérents pour pérenniser la cellule associative et pour développer le cyclotourisme. De cette croissance découleront aussi des énergies humaines nouvelles et du bénévolat qui est l'essence indispensable pour faire fonctionner une association.

Il ne suffit plus de se contenter du programme du club prévoyant 50 ou 100 km dans la matinée, mais d'ouvrir celui-ci à des pratiquants néophytes pour des sorties d'initiation de 10 ou 20 kilomètres. C'est aussi prévoir des randonnées de découverte et abordables par le plus grand nombre, d'où la nécessité, dans les premiers temps, de diversifier les activités par une pratique douce et plus utilitaire au départ. Ces principes s'appliquent pour les jeunes, et les adultes de la même manière. Découvrir et appréhender le vélo, son usage, ses points d'entretien et sa maniabilité, comme les règles de sécurité. Si on ne commence pas par le début, il y a de plus en plus de chance pour que personne ne rejoigne nos clubs trop sportifs, trop rouleurs, et inaccessibles tant par le programme que par le niveau physique. La mobilisation pour l'accueil doit être également instillée par nos CoDep et nos Comités Régionaux.

L'évolution des statuts de la FFCT, adoptée à Biarritz, confirme cette exigence et permet aux clubs d'entrer dans un monde un peu nouveau ; celui de l'usage utile du vélo pour la santé. La prise en compte du vélo utilitaire n'est pas anodine. La validation de l'usage du VAE non plus. Tout cela va dans le même sens, donner envie au plus grand nombre de faire du vélo et de devenir de nouveaux adeptes. De tous temps, cette orientation a eu pour objectif de détecter et de voir émerger des nouveaux cyclotouristes. On ne naît pas cyclotouriste, on le devient en fréquentant les clubs de la FFCT. Passer du vélo utilitaire au vélo tourisme est une démarche et une expérience parfois de longue haleine, mais la découverte en est d'autant plus profitable. C'est bien à nos clubs de créer cette dynamique, cette prise en compte et de donner du plaisir à utiliser le vélo comme moyen de voyager, quelle que soit la distance. Il ne sert à rien de se lamenter sur la moyenne d'âge recensée, seule l'action et l'adaptation à l'heure actuelle fera évoluer ce constat et fera venir des nouveaux pratiquants dans nos clubs.

Cela ne signifie pas qu'il faille abandonner les randonnées plus sportives, les itinéraires de montagne ou de longue distance qui ont tous leur place au sein de nos activités ; mais ils ne doivent pas être les seuls.

Sur un autre plan, l'activité internationale a été forte en 2015 et il est, là aussi, important de prendre en compte les évolutions pour que le cyclotourisme devienne une pratique mondiale : la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, gérée par son COSFIC qui a mobilisé 2 500 bénévoles, a accueilli 20 nations à Albi (81). La Semaine Européenne de cyclotourisme en Ukraine a été un succès, la première semaine européenne des jeunes avec 3 pays représentés, a fait ses débuts sous la responsabilité de l'UECT. La Conférence internationale de l'histoire du cycle, de très haut niveau culturel, à Entraigues-sur-la-Sorgue (84) sous le pilotage de l'historien officiel de la fédération, Raymond Henry, a enregistré des records de participation. Le Paris-Brest-Paris a rassemblé plus de 66 pays et un peu plus de 4 000 étrangers. Et enfin le Concours

européen d'éducation routière, où nos jeunes cyclotouristes sélectionnés ont concouru, parmi 22 nations présentes ; ils se placent brillamment cinquième. Les séjours organisés par la FFCT vers de nombreuses destinations depuis plus de 25 ans s'ouvrent vers de nouveaux pays. Toutes ces organisations confirment la dimension internationale du cyclotourisme. Je remarque que le nombre de vélos de randonnée, matériel adapté à une pratique du cyclotourisme, s'est largement développé chez les ressortissants étrangers, ce renouveau réapparaîtra en France, leader mondial à une époque pour la fabrication de ce type de matériel. Il ne faut plus hésiter à copier nos amis des autres pays pour pratiquer le tourisme à vélo. C'est ce niveau et cette pratique internationale qui redonneront au cyclotourisme ses bases essentielles pour un développement harmonieux.

Pour terminer, ces éléments doivent être pris en considération de façon majeure et inscrits dans la réforme territoriale en cours. Cette évolution est une opportunité pour évoluer positivement et construire la fédération et ses instances de demain à très long terme. Ne pas créer des instances intermédiaires mais au contraire resserrer et renforcer le couple FFCT/Comité régionaux et le couple Comités Départementaux/Clubs pour un fonctionnement harmonieux et simplifié tant sur le plan humain, matériel que financier. L'accueil dans les clubs et la dimension internationale doivent être un travail collectif et pas une « mesurette » de plus dans un environnement qui stagne. Il est essentiel que tous les dirigeants – bénévoles –, à tous les niveaux, portent ces valeurs et ces priorités pour le cyclotourisme, pour que le tourisme à vélo devienne une pratique partagée par le plus grand nombre en France comme partout dans le monde.

Rapport d'activités

Patrice Legal, secrétaire général

2014- 2015

La période en cours a vu le Comité directeur fédéral composé de 19 membres se réunir à 5 reprises, piloter les différentes commissions et organiser l'Assemblée générale fédérale, - ordinaire et extraordinaire – à Tours, ainsi qu'une réunion avec les représentants des structures le 17 mars à Paris.

Les commissions fédérales se sont réunies, physiquement ou téléphoniquement afin de travailler sur les projets fédéraux au bénéfice du cyclotourisme.

Effectifs et licences

Au 30 septembre 2014, l'effectif s'élevait à 122 707 licenciés dont 20 644 femmes et 9 273 jeunes de moins de 25 ans. En 2015, l'effectif s'élève à **122 793** licenciés dont **20 878** femmes et **9 676** jeunes de moins de 25 ans.

Pour information, le nombre de licenciés pour l'année 2014 était de 126 517.

Communication interne

Les Bulletins fédéraux – le journal officiel de la FFCT ; le Cycl@net – l'information électronique des principales décisions du Comité Directeur ; la @Structures-Infos - la lettre d'information électronique à destinations des Clubs, CoDep et Ligues sont régulièrement diffusés par voie électronique, puis disponibles dans l'espace fédéral sur le site ffcyclo.org.

Seuls les documents relatifs à l'assemblée générale de la FFCT restent distribués sous format papier, ainsi que le Bulletin fédéral

aux Présidents de structures afin de pouvoir justifier son dépôt et sa conservation à la Bibliothèque nationale. De plus la revue *Cyclotourisme*, publication officielle de la FFCT apporte ces informations aux abonnés.

Fidèle à son engagement envers les structures, la Fédération a été représentée par un ou plusieurs membres du comité directeur dans les manifestations nationales telles que les Concentrations de Pâques, Ascension, Pentecôte, Vertes Tout-Terrain, Maxi-Verte, Cyclomontagnardes, Semaine nationale et européenne des jeunes, Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, Semaine européenne,...

Les élus fédéraux se font également un devoir d'être à vos côtés à l'occasion des Assemblées Générales des structures régionales et départementales, sous réserve d'avoir été invités et d'être disponibles, et cela tous les ans pour les Ligues et au moins une fois au cours du mandat pour les CoDep.

Au vu des invitations reçues, des contraintes de calendrier, de la disponibilité des membres du comité directeur et de la météo, nous avons participé, sur 2013-2014 à près de 85 % des AG de Ligues et 30 % de celles des CoDep.

Les salariés au service de la FFCT

Personnel du siège fédéral

Au niveau des permanents du siège fédéral, 2015 a vu le départ, d'Arnaud Disdero secrétaire de rédaction de la revue, remplacé par Marie-Caroline Rigaut, et Sophie Mauriange, chargée de Presse communication, un recrutement est en cours. Pierre-Antoine Morin a été embauché pour assurer le développement du site veloenfrance.fr.

Eric Bréal a repris ses fonctions à la boutique et a été remplacé à la Communication par Charlotte Faure.

Le Conseiller fédéral de cyclotourisme :

Dany Suaudeau est en poste au Centre cyclotouriste « Les quatre vents » où il est chargé de l'animation et du développement de la pratique.

Personnel du Centre cyclotouriste "Les quatre vents"

Sous la direction de Fabrice Rota, l'équipe du gîte est à géométrie variable en fonction des événements et de la fréquentation.

Partenariat financier

En place depuis 2010, le partenariat avec GrDF (Gaz Réseau Distribution France), distributeur de gaz naturel en France, filiale du groupe GDF SUEZ s'est terminé fin 2014. Depuis, quelques contacts ont été pris, mais aucun ne s'est encore concrétisé.

Les enveloppes financières, auparavant affectées pour financer des actions en faveur des jeunes, du VTT, de la sécurité routière, de la santé, du handicap et du développement durable sont soit abandonnées, soit prises sur le budget fédéral des commissions correspondantes, donc du montant collecté par les paiements de vos licences.

Communication et multimédia

Joseph Mora

La communication

- Le kit de communication à l'usage de toutes les structures est mis à jour en permanence : <http://ffct.org/kitcommunication>.
- Toutes les newsletters (structures / licenciés et grand public / institutionnels) sont envoyées régulièrement à leurs destinataires.
- Nous continuons à promouvoir les événements nationaux ciblés (Cyclomontagnardes, Semaine fédérale, Concours National d'Education Routière, etc.) par des actions spécifiques. Sur chaque événement une invitation presse est lancée. Des images tournées à la Semaine fédérale sont envoyées à la presse.
- Les commissions fédérales ont été accompagnées dans leurs besoins de communication (Sport pour tous, sport-santé,).

Participation aux différents salons

Nous continuons et continuerons à participer aux salons qui traitent du cyclotourisme et du tourisme à vélo en général. Ainsi en octobre 2014 nous étions présents sur le salon du « Roc d'Azur », en mars 2015 au salon « Destinations Nature » et aussi à l'étranger où nous étions sur le salon du « Vélo et de la Randonnée » d'Amsterdam.

Sur le salon « Destinations Nature », nous avons renouvelé le trophée « Destination Vélo de l'année ».

Comme chaque année nous avons participé au Salon des Maires et des collectivités locales afin de marquer notre volonté d'être présents dans les territoires.

Nous avons été présents également au congrès mondial « Velocity », qui avait lieu à Nantes au mois de juin.

Relations avec les médias

Des dossiers de presse concernant les activités fédérales sont constitués régulièrement et envoyés aux médias nationaux et régionaux. Un contact permanent est maintenu avec les journalistes spécialisés.

Comme chaque début d'année nous avons présenté la saison cyclotouriste à la presse spécialisée et le calendrier national « Où Irons-Nous ? » leur a été communiqué pour publication.

Chaque mois, une page promotionnelle FFCT rédigée par le service communication a été publiée dans le magazine Vélo Tout Terrain. Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans la presse institutionnelle en amont du Salon des Maires et des collectivités locales. Nous l'avons fait également dans la presse spécialisée notamment pour les Vertes Tout-Terrain et les Cyclomontagnardes.

Lorsque l'opportunité se présente, nous sommes présents sur les radios locales. Ainsi, une chronique hebdomadaire « Vélo en France » et un agenda des événements cyclotouristes, rédigés et animés par le service communication, ont été diffusés durant 2 ans sur France Bleu Île-de-France.

Événements.

En plus de notre présence sur les salons, nous avons accompagné les événements phares du cyclotourisme en France, Semaine fédérale, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain, Fête du vélo etc.

Partenariats :

Des partenariats actifs sont développés avec les « Stations vertes », « IGN », et les membres du club Avantages. Des discussions sont également menées avec l'« ONF » sur la pratique et l'utilisation des chemins en forêt. Nous participons régulièrement à des réunions avec le ministère du Tourisme sur l'évolution du tourisme à vélo en France.

Le Multimédia

Nous avons poursuivi les mises à jour du nouveau site fédéral www.ffct.org. (en 2014 : plus de 850 000 visiteurs uniques et + de 2 300 000 pages vues). Nous avons réalisé la reconstruction du site www.veloenfrance.fr. Ce site entièrement rénové sera opérationnel et présenté lors de l'Assemblée Générale 2015.

Les réseaux sociaux

Nous sommes présents sur Facebook (+ de 3 000 fans) et Twitter (+ de 1 250 abonnés). De nombreux échanges y sont réalisés entre les internautes et la Fédération. Toutes nos vidéos sont sur Youtube afin d'être facilement accessibles à tous. La version actuelle de l'extranet fédéral GILDA est en place depuis maintenant 3 ans et donne pleine satisfaction.

Sphère « Tourisme »

Jean-François Derégnaucourt

Pôle Séjours et voyages comprenant

La commission séjours

Parmi la vingtaine de séjours proposés en 2015 dans le monde, les nouvelles destinations étaient la Birmanie, l'Indonésie, les Asturies sans oublier le séjour du 10^{ème} anniversaire des relations France / Chine dans le cadre du 50^{ème} anniversaire des relations diplomatiques qui a permis à 230 cyclotouristes de découvrir la Chine et de lier des relations avec des groupes cyclotouristes chinois. Une manifestation officielle regroupant plus de 500 cyclotouristes Chinois et 230 cyclotouristes Français s'est déroulée à la muraille de Chine. Cette action doit permettre de créer des jumelages associatifs entre cyclotouristes français et chinois, de signer une convention entre l'association pour l'amitié avec les peuples étrangers (APCAE) et la FFCT.

Effet de la crise économique, plusieurs séjours ont été annulés faute du nombre de participants insuffisants : Inde du sud, Madagascar, Sri Lanka et l'Indonésie.

Nouveautés 2016 : Japon et Rwanda pour répondre à la demande des officiels du tourisme de ces pays.

La commission grands-séjours

En 2015 première édition du **Tour de l'hexagone** de la FFCT-US Métro en formule touriste d'Honfleur à Sète côté Ouest, du Nord vers le Sud en 30 jours.

29 participants ont fait part de leur entière satisfaction.

Le côté Est, du Nord vers le Sud d'Honfleur à Sète, se fera en 2017.

En 2015 s'est déroulée la 2^{ème} reconnaissance de « **MAC 2016** » Mexique et Amérique centrale. Une réunion au gîte a permis de présenter dans les détails ce grand séjour aux 50 participants.

Départ le 7 février et retour le 9 mai 2016, 6 000 km, 73 étapes vélo et 13 jours de repos, 8 pays traversés Mexique, Belize, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica et Panama.

Un projet pédagogique est mis en place avec la sphère Jeunesse.

Compte tenu du nombre de demandes, ce grand séjour 2016 sera reconduit en 2017.

Le CNO comité national d'organisation du Tour cyclotouriste international de la FFCT

Le Tour cyclotouriste international de la FFCT 2016 du 12 juin au 2 juillet présentera les particularités suivantes : départ et arrivée d'Aix-les-Bains (73), 5 jours en Corse sans augmentation de tarif et le trajet maritime inclus. Il reste des places, n'attendez plus.

Groupe de travail chargé du stockage et du suivi des matériels à Saint-Loup

En 2015 la FFCT a remplacé le Daily de Paris-Pékin par un Master. Jean-Yves Cluzel chargé de ce groupe de travail (jean-yves-cluzel@orange.fr), est à votre disposition pour vous aider à connaître les modalités d'utilisation du site fédéral pour les gros matériels et véhicules qui peuvent être mis à la disposition des structures.

Pôle relations extérieures

Commission des randonnées permanentes (RP)

La fréquentation des RP à label est en hausse de 14 % sur 2014 avec 3 990 participants sûrement un effet de « l'année des Brevets » due en grande partie aux licenciés FFCT et étrangers. La moyenne de fréquentation par RP reste voisine de 21. L'enquête a pris en compte 292 labels pour un total de 189 réponses soit 64 %.

12 labels ont été attribués en 2014, la répartition par thème ne change pas, une aide fédérale à l'édition du dépliant a été accordée.

L'accès aux RP sur le site fédéral a été amélioré par la création d'un pavé qui permet de les retrouver plus rapidement.

Un réseau de correspondant régionaux a été mis en place.

La gestion des RP sur le site se fait de la façon suivante :

- RP à label : leur gestion (saisie et modifications) est faite par le siège et le délégué fédéral.
- RP sans label : elles sont à inscrire ou à renouveler dans le calendrier national où irons-nous, à l'identique d'une manifestation classique avec validation par les structures départementale et régionale tous les 2 ans à compter de la date de leur saisie.
- Des plaques de cadre « Randonnées Permanentes » sont disponibles pour les RP à label à la boutique fédérale.
- La parution des RP à label sur le site veloenfrance.fr reste liée à l'autorisation de leurs créateurs pour les labels attribués jusqu'au 31 décembre 2015.

À compter du 1^{er} janvier 2016 la demande de label inclura l'autorisation de parution sur le site veloenfrance.fr

Le rapport d'activité détaillé annuel a été expédié comme chaque année au printemps aux correspondants et présidents de structure (Ligues et CoDep), il peut être envoyé sur demande auprès du délégué fédéral et à ceux qui le désirent.

Enfin, 11 RP ont été présentées dans la revue fédérale.

Commission valorisation labels, site : veloefrance.fr, Ville et Territoire Vélotouristiques, Bonnes Adresses, relations CRDT, CDT et CDSEI.

« **Veloefrance.fr** » : actuellement il y a près de 3 000 circuits.

- Plusieurs fonds de cartes existeront ce qui permettra une possibilité de choix.
- Le site sera totalement refondu en décembre 2015. Dans le cadre de la refonte, toutes les données ont été vérifiées et corrigées.
- La répartition des circuits reste d'¼ pour le VTT et de ¾ pour la route.
- Les RP qui l'ont souhaité, et toutes les labélisées à compter du 01/01/2016 seront intégrées au fur et à mesure ainsi que les circuits d'Eurovélo.

« **Ville et Territoire Vélotouristiques** ».

- 28 villes ou territoires sont labélisés par la FFCT.
- Pour 2016 une action est entreprise pour animer le réseau des Villes et Territoires Vélotouristiques et des bases VTT afin de partager leur expérience et favoriser les échanges sous forme d'interaction.

« **Bonnes adresses** »

- Présentes sur le site veloefrance.fr.
- Les comités départementaux sont sollicités pour :
 - Développer et faire remonter le plus de bonnes adresses.
 - Faire des visites de contrôle pour le respect des critères et valider les adresses recommandées.

L'objectif recherché est d'avoir un référent par département pour les différents labels.

Groupe de travail pour le Centre cyclotouriste des quatre vents

Poursuite des objectifs de ce groupe qui sont de développer et de dynamiser la fréquentation du centre.

Groupe de travail pour l'accueil et conseils aux groupes étrangers

Le groupe de travail, placé sous la direction de Jean-Michel Richefort a reçu plusieurs groupes de Chinois en 2015.

- 3 séjours « Châteaux de la Loire ». Ces séjours bénéficient de l'aide et l'accueil du CoDep 41.
- 2 séjours « Grenoble – Nice ».
- 1 séjour « Nice – Paris ».
- et 1 séjour « Vienne (Autriche) – Paris ».

Un grand merci aux moniteurs volontaires pour l'encadrement de ces séjours car ils font preuve d'une grande réactivité et compréhension. En effet, avec des délais assez courts plusieurs séjours ont été annulés et d'autres sont apparus.

Sphère « jeunesse »

Commission « Nationale Jeunesse »

Alain Rat

Commission « Écoles de Cyclotourisme »

Marie-Françoise Desbrousses

2014-2015, le bilan

Activités et engagement de la sphère jeunesse :

- Participation au séminaire annuel de formation.
- Organisation du séminaire annuel avec les délégués régionaux qui est incontournable. Cette rencontre est

toujours positive, elle permet de faire les bilans des actions menées sur l'ensemble du territoire, d'établir les stratégies à développer et d'assurer la transmission jusque dans les clubs et les écoles de cyclotourisme.

- Présence à l'assemblée générale de Tours et à la Semaine fédérale d'Albi avec la mise en place d'animations sur le stand et notamment en partenariat avec le COSFIC, le brevet d'éducation routière pour les enfants et leurs parents. Au siège fédéral et sur le terrain dans les régions, différentes réunions de travail relatives aux organisations jeunes, à la réalisation et mise en place des brevets d'éducation routière ainsi qu'aux projets spécifiques et solidaires des écoles de cyclotourisme.
- Organisation des grandes manifestations nationales pour la jeunesse (Semaine des jeunes, Trait d'union, Paris-Brest-Paris, Concours national d'éducation routière et participation au Concours européen d'éducation routière).
- Gestion des écoles de cyclotourisme en relations très étroites avec les ligues, les CoDep, les clubs et leurs éducateurs.
- Sensibilisation à la sécurité routière par le biais des actions éducatives.
- Confection et fourniture de kits éducatifs aux comités départementaux et clubs créant des écoles de cyclotourisme.
- Gestion des documents éducatifs.
- Mise en place du nouveau règlement des critères du jeune cyclotouriste.
- Etc.

Communication

Cyclo-mag et la revue fédérale retracent les activités jeunes de la fédération.

La Semaine nationale et européenne des jeunes.

En passant par la Lorraine

Les jeunes et leur encadrement avaient rendez-vous à Pont-à-Mousson en Lorraine pour une nouvelle Semaine nationale.

Toutes et tous ont vécu un beau séjour malgré la chaleur torride. Le programme était de nouveau chargé mais alléchant avec entre autres le challenge inter-ligues et son rallye dans la ville.

Les épreuves d'éducation routière

Réservées aux plus petits âgés de 8 à 12 ans, les épreuves d'éducation routière se déroulent en début de semaine. À la fédération, l'éducation routière est incontournable pour les jeunes qui pratiquent le vélo que ce soit sur route ou sur chemin. La connaissance des panneaux, les mises en situation dans le cadre des déplacements sur le domaine public, l'agilité, le sang-froid, l'observation et la mémorisation lors de la pratique font partie du programme éducatif.

Les critères nationaux

Les épreuves des critères placées dans le cadre de la semaine sont toujours très attendues.

Cette édition prenait en compte le nouveau règlement.

Le Trait d'union route « Saint-Pourçain-sur-Sioule-Albi »

L'objectif du « Trait d'union » est de rallier la Semaine fédérale de l'année précédente à la Semaine fédérale qui va se dérouler. L'édition 2015 a de nouveau été une longue promenade de quelques 650 kilomètres pour 10 000 mètres de dénivelé.

Une bonne ambiance a perduré tout au long du séjour. À remarquer de nouveau, les aptitudes physiques des plus jeunes participants qui ont sans soucis renouvelé l'étape qui délivre le diplôme du brevet de 100 km.

La SF jeunes d'Albi

Comme chaque année, des jeunes participent à la semaine fédérale. Durant cette semaine, le « point d'accueil Cosfic » gère les jeunes dans le cadre d'activités vélo et diverses.

Le Brevet d'Éducation routière à la SF

Le but de cette opération menée par la sphère jeunesse est de les sensibiliser aux règles de la circulation et à la maîtrise de la bicyclette. Des jeunes cyclotouristes, des jeunes de la ville et quelques parents sont invités dans ce cadre à se comporter de manière responsable vis-à-vis des autres usagers de la route, grâce à des mises en situation sur des parcours ludiques... le tout dans la bonne humeur.

Le Paris-Brest-Paris des jeunes

Bonne et belle organisation qui ne se déroule que tous les quatre ans. Un périple de quelques 1 200 km avec le retour sur le parcours des adultes.

Un grand moment de bonheur et de convivialité pour les ados qui participent.

Le Concours européen d'éducation routière

Il se déroule chaque année dans un pays européen. Placé sous le patronage de la FIA, le CEER rassemble 4 jeunes (2 garçons et 2 filles) de chaque pays pour concourir sur des épreuves d'agilité, de maniabilité, d'observation - mémorisation, de connaissances du Code de la route et surtout de mise en situation en relation avec la pratique du vélo en territoire urbain.

La France (FFCT) qui concourt a défendu ses chances à Oslo en Norvège en septembre 2014 et à Vienne en Autriche en septembre 2015 en obtenant une très belle 5^{ème} place.

Pour l'ensemble de ces organisations, des remerciements sincères sont adressés à l'ensemble des éducateurs engagés dans l'encadrement afin d'en permettre le déroulement.

Activités des Écoles cyclos et projets spécifiques 2015

L'accueil des jeunes : Point d'Accueil Jeunes (PAJ) et École de cyclotourisme

PAJ

Depuis 2013, un dispositif de demande d'agrément a été mis en place pour valoriser et mieux connaître les Points d'Accueil Jeunes (PAJ).

Alors que l'on comptait 26 PAJ en 2013, 48 en 2014, 61 sont déclarés cette année sans compter les 5 PAJ qui sont devenus école de cyclotourisme au cours de l'année.

École de cyclotourisme

380 structures de notre Fédération accueillent des jeunes en PAJ ou en écoles de cyclotourisme agréées. Les concernant, nous constatons :

- d'une part des effectifs en constante augmentation depuis quatre ans (de 4 % en moyenne en 2012, 2013, 2014 et de 11 % cette année !).
- et d'autre part la création de 20 nouvelles écoles après 25 l'année dernière et 15 en 2013.

Nous pouvons nous réjouir de la bonne santé de ces structures qui s'investissent.

Les aides

La promotion loisir jeunes.

Octroyée aux clubs, comités et ligues dans le cadre d'organisation de séjours déclarés et agréés. Depuis plusieurs années maintenant, les PLJ sont attribuées également dans le cadre des courts séjours. Les organisateurs doivent faire la demande en amont de l'organisation en fournissant au préalable le dossier dûment renseigné (adresse mail : promotionloisirjeunes@orange.fr).

Les modalités d'attribution ont été clarifiées par la commission jeunesse et doivent être respectées sur le plan réglementaire. Le nombre de dossiers validés est en hausse.

Le challenge des Écoles cyclos et son carnet

En 2014, le challenge national des écoles de cyclotourisme a été établi avec le nouveau carnet de challenge qui prend en compte :

- l'activité interne de l'école.
- le développement d'activités spécifiques au sein de l'école (solidaires, environnementales, éducation routière en milieu scolaire ...).

De plus, pour inciter les écoles à accueillir plus de jeunes, les catégories existantes ont été modifiées :

- Catégorie école de cyclotourisme : inférieure ou égale à 30 jeunes.
- Catégorie école de cyclotourisme : supérieure ou égale à 31 jeunes.

Enfin, la dotation financière est actualisée puisque le renvoi du carnet conditionne l'attribution de l'aide financière en fonction de l'effectif.

D'autre part, comme les années précédentes, les douze premières écoles classées au challenge national, dans les deux catégories, reçoivent une dotation supplémentaire.

Compte-tenu de tous ces facteurs, ce sont 221 écoles qui ont renvoyé leur carnet au 15 octobre 2014, contre 182 en 2013.

Projet solidaire FFCT-GrDF

La Fédération française de cyclotourisme (FFCT) a lancé, pour la 6^e et dernière année, un appel à projets auprès de ses 350 écoles de cyclotourisme. Ce soutien s'inscrit dans le cadre des actions éducatives menées par la fédération et son partenaire officiel Gaz Réseau Distribution France (GrDF), auprès des jeunes cyclotouristes.

L'appel à projets a pour objectif de mobiliser les écoles de cyclotourisme pour sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement, à la solidarité et à l'éducation routière.

En 2014, les écoles ont joint au carnet de challenge le dossier présentant des actions éligibles.

Les 10 meilleurs dossiers ont été sélectionnés par un jury composé des élus et d'éducateurs de la Sphère Jeunesse sur les critères suivants : dynamisme de l'école, nombre de jeunes engagés dans le projet, nombre d'encadrants fédéraux participant au projet, innovation et originalité des actions.

Les écoles lauréates ont reçu 5 vélos chacune qui vont leur permettre de mener de nouveaux projets. Des remises officielles ont été organisées dans chaque région avec GrDF et les structures locales de la FFCT.

En 6 ans, 180 dossiers ont été déposés par 93 écoles différentes. Cet appel à projet s'arrête avec la fin du partenariat de GrDF avec la FFCT.

Un kit d'éducation routière pour les nouvelles écoles de 2014

En 2012 et 2013, GrDF avait équipé les structures régionales et départementales de la Fédération française de cyclotourisme de kits d'éducation routière.

Pour une nouvelle étape dans la sensibilisation à la sécurité routière à vélo auprès des plus jeunes sur tout le territoire, GrDF a contribué à une dotation complémentaire de 50 kits d'éducation routière destinés aux écoles créées depuis le 1er janvier 2013.

En novembre 2014, cette dotation étant épuisée, le comité directeur a accepté d'investir dans un nouveau lot de kits pour satisfaire les nouvelles écoles créées depuis décembre 2014.

Au terme de ce compte rendu, il est nécessaire de remercier très sincèrement celles et ceux qui nous permettent d'avancer sans relâche pour le bonheur de notre jeunesse fédérée et des éducateurs qui s'investissent :

En premier lieu :

Notre ministère de tutelle qui soutient d'année en année les actions envers les jeunes.

Notre partenaire GrDF très présent principalement sur toutes les actions menées jusqu'en décembre 2014 dans le cadre de l'éducation routière et la sécurité.

L'ensemble des partenaires publics et privés.

Tous les éducateurs bénévoles engagés.

Les commissions formation et sécurité.

Les personnels du siège fédéral.

Les membres de la sphère jeunesse.

Toutes celles et ceux qui de près ou de loin contribuent à faciliter le développement du cyclotourisme auprès de la jeunesse

Les organisations 2016 (sous l'égide de la sphère jeunesse) :

- La semaine des jeunes à Mugron dans les Landes

Avec :

- les épreuves d'éducation routière.
- Le challenge inter-ligues avec le rallye.
- Les critères route et VTT.

- Le trait d'union route Albi (81)-Dijon (21)

- La semaine fédérale des jeunes à Dijon.

- Le concours européen d'éducation routière en septembre à Prague en République Tchèque.

Sphère « Vélo pour Tous »

Commission « structures »

Roselyne Depuccio

La convention de pré-accueil :

Le nombre de conventions de pré-accueil signées continue de progresser régulièrement depuis sa mise en place, comme l'indique le tableau ci-dessous :

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Au 31/07/2015 | Total |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|------------------|-------|
| Nombre de conventions signées | 16 | 25 | 27 | 41 | 68 | 54 | 231 |
| Nombre de participants | 160 | 275 | 395 | 514 | 989 | 236 | 2 569 |
| Hommes | 80 | 115 | 158 | 250 | 480 | 118 | 1 201 |
| Femmes | 80 | 160 | 237 | 264 | 509 | 118 | 1 368 |
| Prise de licence | 50 | 86 | 126 | 173 | 298 | 124 | 857 |
| Hommes | 27 | 32 | 51 | 75 | 148 | 68 | 401 |
| Femmes | 23 | 54 | 75 | 98 | 150 | 56 | 456 |

Remarques :

- En 2015, nous n'avons pas encore les résultats pour 37 conventions qui ne sont pas terminées,
- 58 CoDep dans 22 Ligues (47 CoDep dans 21 Ligues en 2014) ont signé au moins une convention : 40 en région Rhône-Alpes, 22 dans le Nord-Pas-de-Calais, 18 en Alsace et dans le Centre....
- Un exemple qui montre que la convention de pré accueil est un facteur qui permet au club d'augmenter ses effectifs :
 - En 2011 et 2012, le club Lavalette cyclotourisme dans le Var comptait **21** licenciés.
 - A l'issue de la première convention de pré accueil, les effectifs 2013 sont passés à **38** licenciés soit **+ 17**.
 - Après la deuxième convention, les effectifs 2014 sont passés à 87 licenciés soit **+ 49**.
 - Suite à la troisième convention, les effectifs 2015 sont de **107** licenciés soit **+ 20**.
- Les participants aux sorties pré accueil dont la convention a été signée par le club en 2014 ont pu bénéficier d'une **licence promotionnelle gratuite fin de saison** (décision prise en réunion du comité directeur des 23/24 mai 2014). 55 licences fin de saison gratuites ont été délivrées entre le 1er septembre et le 31 octobre 2014.
- La convention de pré-accueil fonctionne aussi pour le **VTT, les personnes en situation de handicap et les familles.**

NB : tous les documents sont consultables et téléchargeables sur le site fédéral (espace fédéral – gestion documentaire – la convention de pré-accueil) ; pour tout renseignement s'adresser à : preaccueil@ffct.org.

@structures-Infos

5 numéros sont parus de septembre 2014 à juin 2015. Cette newsletter électronique transmet des informations pratiques aux clubs, CoDep et Ligues.

Pour les consulter, cliquer sur le lien <http://newsletter.ffct.org/>

Récompenses déléguées aux structures

| | 2012 | 2013 | 2014 |
|-------------------------|------|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Mérite du Cyclotourisme | 361 | 358 (3 clubs, 299 hommes et 56 femmes) | 409 (336 hommes et 73 femmes) |
| Reconnaissance fédérale | 172 | 174 (6 clubs, 140 hommes et 28 femmes) | 200 (18 clubs, 144 hommes et 37 femmes) |

Le nombre de mérites du cyclotourisme et de reconnaissances fédérales est en progression.

Le pourcentage des femmes récompensées a lui aussi augmenté : 17,84 % pour le mérite et 20,32 % pour la reconnaissance fédérale (en 2013, respectivement 15,80 % et 16,70 %).

Cependant une ligue et trente-trois CoDep (4 et 36 en 2013) n'ont pas utilisé leurs possibilités de distinction fédérale. N'oubliez pas que récompenser un(e) bénévole est une reconnaissance de son action envers le cyclotourisme.

Familles

Élisabeth Picaut

La commission familles a toujours le même objectif : développer des concentrations qui réunissent les petits enfants, les parents et les grands-parents.

L'idéal serait une concentration par grande région.

Peut-être avec la réforme territoriale allons-nous y arriver, c'est notre souhait avec vous tous.

Il n'est pas question de grandes manifestations mais plutôt de petites randonnées pour le plaisir de tous et dont l'ambiance « bon enfant » est le thème majeur.

Nous avons eu cette année deux concentrations : une au nord et une en Midi-Pyrénées.

Dans les deux cas une belle réussite, des enfants heureux, des parents et grands-parents aussi.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est la jeune famille Camille et Loïc Bourdon, leurs deux enfants et le club « les amis cyclotouristes de St-Omer » qui se sont lancés dans l'aventure.

Ils ne l'ont pas regretté puisque 140 personnes se sont retrouvées pour trois jours de balades à vélo.

Dans le Tarn-et-Garonne, c'est Dominique et Yves Pinsard, grands-parents, leurs trois petits-enfants et le club Cyclo-Touristes Monteçois qui ont tenté cette expérience ; pour une première ils ont réuni 80 personnes sur les trois jours.

Dans les deux cas, les visites et animations ont été très appréciées de tous les participants et surtout des enfants (lire la revue Cyclotourisme de juillet).

Les deux organisations ont pu communiquer par Internet via Skype lors du traditionnel pot des régions ou chacun amène et commente la spécialité culinaire de sa région. Ainsi les participants ont pu constater la bonne humeur qui régnait dans ces organisations, les commentaires des uns et des autres ont animé ce rendez-vous multimédia.

Convivialité, amitié, partage, accessibilité sont les valeurs que l'on retrouve à chaque concentration des chérubins.

Alors qu'attendez-vous pour vous lancer dans cette organisation, que vos enfants ou petits-enfants vous le demandent ?

Pour 2016 nous repartons avec une organisation dans le Nord Pas-de-Calais et une dans la Haute-Garonne. C'est bien mais ce n'est pas suffisant.

Vous pouvez faire mieux, nous attendons vos propositions.

Sport pour tous

Jacklyne Jahan

Si je vous dis : « ACA se porte bien, ACA grandit », vous pouvez ne pas me croire. Si Émile, un déficient visuel, vous raconte : « Parce qu'un homme a dit un jour : « Moi aussi », histoire d'élargir son horizon.

Parce que le « Moi aussi » a soulevé l'enthousiasme.

Parce qu'après cela des hommes et des femmes ont dit : « chiche ! Arc-en-Ciel Aventure est né. »

Parce que d'autres hommes et femmes ont dit : « Pourquoi pas, les clubs ont ouvert leur porte et les bonnes volontés ont suivi.

Bien sûr, le chemin est ardu, les résistances rebelles et la coupe est encore loin des lèvres, mais la route avance et chaque nouveau pavé posé la grandit. N'est-ce pas là déjà, une belle victoire !

Bien sûr, il y a les résistants, farouches défenseurs d'une orthodoxie vacillante.

Bien sûr, il y a les sceptiques, la forme moderne de la Cassandra Troyenne.

Bien sûr, il y a les autres, les inconsolables, les insatisfaits, les incompris, les négatifs. Pour ceux-là le problème est ailleurs dans leur propre cheminement et je doute que le vieil adage : « Aide-toi, Arc-en-Ciel t'aidera » soit bon.

Sous le soleil et sous la pluie de Saint-Pourçain-sur-Sioule, le bonheur des aventuriers de l'Arc-en-Ciel a prouvé combien la venue d'ACA était attendue. Certes la route n'est pas terminée, ici et là nous relevons encore des blancs, une fragilité mais pavé après pavé nous apprenons à maîtriser.

De les remercier peut vous sembler curieux, comme peut vous sembler étrange leur joie de vivre. Ils partagent leur regard, espèrent et nous font espérer. **Espérer que Le Livret pour l'Accueil des PSH** ne dorme pas dans un tiroir et trouve le succès auprès des structures. Comme un fil d'Ariane, de la première page à la dernière, il reflète le bon sens, la bonne attitude et met en exergue les valeurs d'ouverture de la FFCT, convivialité, bien être, santé et démontre si besoin est, que l'accueil de la différence est une ouverture nouvelle. **Espérer que soit visualisé le Clip Vidéo**, une réalité de tous les jours qui renforce le livret pour l'accueil. Nous espérons aussi la visualisation des autres clips sur la santé, les jeunes, le VTT. Nous vous invitons à les découvrir sur notre site et les télécharger.

Non, la Convention FFCT-FFH signé le 6 décembre lors de l'Assemblée Générale à Tours ne s'est pas perdue en cours de route et nous pouvons croire en elle.

Les deux fédérations ont souhaité mettre en commun leur expérience, leur compétence et leurs ressources humaines au service des personnes en situation de handicap. Les parties se sont accordées sur les dispositions suivantes :

- Organisation de la pratique, soit : Réglementation, Sécurité, Aménagements des sites.
- L'organisation technique et le perfectionnement des pratiquants.
- La formation des cadres salariés ou bénévoles.

Nous pouvons croire au renouvellement de la Convention avec l'Administration Pénitentiaire. Celle-ci constitue un support d'insertion, de socialisation et d'amélioration de la santé au sein des établissements pénitentiaires. Au cours d'une réunion de bilan, la réussite des différentes réalisations menées depuis 2011 a été soulignée notamment par le Paris Roubaix en 2014. Il a été fait part du projet de participation pour un groupe de détenues à «Toutes à vélo à Strasbourg» en 2016.

Puis le relookage du Label ACA. En nous appuyant sur le Label ACA, nous avons souhaité poursuivre sous la forme d'un prêt de matériel, l'action de GrDF dans le cadre de l'attribution annuelle de trois tandems pour les personnes en situation de handicap. En posant votre candidature pour le Label ACA avant le 30 septembre de chaque année et après délibération du groupe ACA, trois bénéficiaires seront désignés. Une convention de prêt de matériel sera signée entre le groupe ACA de la FFCT et la structure sélectionnée. Le tandem sera remis lors de l'Assemblée générale de sa Ligue et chaque année, 3 tandems seront mis à la disposition des structures.

Une personne en situation de handicap m'a dit, parlant des Semaines Fédérales : «Y a bon !» C'est dire la réussite des deux semaines et l'enthousiasme soulevé. Certes St-Pourçain-sur-Sioule (03) a été la première et comme toutes les premières semaines, elle a eu sa maladie de jeunesse. Albi (81) a été autres, nous avons pansé les défauts et comblé les manques. Pour les 94 personnes du groupe ACA ça roule, merci pour eux !

J'ai gardé le meilleur pour la fin, un moment fort, six jours de cohésion, de solidarité et de jubilation, le premier trait d'union d'Arc-en-Ciel Aventure. Ils ont roulé, ils ont pédalé, sur les routes les tandems et les handi-bikes ont filé et, c'est des larmes plein les yeux qu'ils ont défilé à la suite des jeunes, sous les applaudissements des cyclos, fatigués certes, mais heureux d'avoir vaincu tous les obstacles.

Administrative, juridique, et assurances.

Jacques Vagner

Domaine administratif et juridique :

Lors de ses réunions des 10 septembre 2014 et 17 mars 2015, la commission s'est penchée sur la liste de sujets de fond suivants :

- Préparation des impacts de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 (2^{ème} volet de la réforme territoriale) sur notre organisation. En effet cette loi entraîne la modification du nombre de régions de 22 à 13 et le ministère des Sports impose une concordance entre le découpage administratif français et celui des organisations des fédérations sportives.
- Préparation de la mise en place du vote électronique, en liaison avec la commission électorale et le secrétaire général, en vue de l'assemblée générale de décembre 2014 à Tours ;
- Étude d'une demande du club des 100 cols afin d'établir une nouvelle convention en remplacement de celle existante avec le club d'Annecy ;
- Étude des implications de la loi du 23 juillet 2014 sur la parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives ;
- Travail sur les modalités de dissolution de l'EURL des 4 vents en vue d'intégrer le centre cyclotouriste des quatre Vents dans les comptes de la fédération ;
- Détermination de la conduite à tenir en fonction de l'âge de la majorité dans les différents pays pour les participants d'origine étrangère à nos organisations ;

La commission a poursuivi ses activités récurrentes :

- Validation des demandes de récompenses. Le nombre total de demandes (médailles bronze, argent, or et plaquettes Jacques Faizant) a été de 125 pour 2014 contre 93 pour 2013.
- Proposition au comité directeur de création, renouvellement ou abandon de protections à l'INPI de noms en fonction des demandes issues des autres commissions ;
- Réponses ponctuelles aux questions posées par les structures ou les licenciés dans les domaines administratif, juridique et celui des assurances. En moyenne on compte environ 140 questions sur une période de 12 mois ;

Modification de la procédure d'analyse du journal officiel associations :

Jusqu'au 31 décembre 2014 l'analyse du journal officiel associations donnait lieu à l'envoi d'une lettre aux associations, en cours de création et dont l'objet comporte des mots clés proches de notre activité de cyclotourisme, les invitant à rejoindre notre Fédération. Parallèlement, pour information, les présidents de Ligue et de CoDep recevaient par courriel copie de cette lettre.

Cette procédure englobait à la fois des clubs en cours d'affiliation à la FFCT et des clubs relevant d'autres fédérations telles que l'UFOLEP ou la FSGT donc non concernés. L'augmentation des frais postaux commençait à devenir une préoccupation par rapport aux retours constatés. En raison de l'inefficacité relative de cette procédure son abandon a été décidé à compter du 1er janvier 2015.

Cependant l'état résultant de l'analyse du JO Associations, habituellement communiqué chaque semaine à la Fédération, est également adressé par courriel aux Présidents de Ligue et de CoDep afin de les tenir informés.

Domaine assurances

Au cours du premier semestre 2015 il a été possible d'établir un bilan pour l'année 2014 du contrat avec Allianz, nouvel assureur fédéral depuis le 1^{er} janvier 2014.

| Évolution du nombre des licences | Saison 2013 (MMA) | Saison 2014 (ALLIANZ) |
|-----------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Nombre de licences avec assurance fédérale payante | 116 820 | 117 930 |
| Nombre de licences avec assurance fédérale gratuite | 6 418 | 6 595 |
| Nombre de licences avec une assurance différente | 2 327 | 1 991 |

Ces chiffres suivent l'augmentation du nombre de licences qui est d'environ 1 000 par an. La diminution lente du nombre de clubs refusant la licence fédérale se poursuit.

| Évolution du nombre de formules d'assurance | Saison 2013 (MMA) | Saison 2014 (ALLIANZ) |
|---------------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Mini Braquet (MB) | 2 369 | 4 101 |
| Petit Braquet (PB) | 85 807 | 102 647 |
| Petit Braquet Plus (PB+) | 12 921 | |
| Grand Braquet (GB) | 15 723 | 11 182 |

Du fait de la fusion du Petit Braquet Plus dans le Petit Braquet, on constate une forte augmentation du nombre de Petit Braquet. Le Mini Braquet augmente alors qu'il diminuait lentement au cours des années passées. Le Grand Braquet poursuit sa diminution.

Les propriétaires de vélos récents ayant un coût supérieur à 2 000 euros n'ont pas vu, du fait du changement de tarification, qu'il pouvait être intéressant de prendre un complément au Grand Braquet de façon à faire coïncider le montant garanti avec la valeur du vélo, afin d'obtenir une meilleure indemnisation en cas de dommage matériel au vélo.

| Évolution du nombre d'options club | Saison 2013 | Saison 2014 |
|--------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Option A (assurance des non licenciés pour les sorties club) | 1 518 | 1 386 |
| Option B (...pour les organisations au calendrier) | 1 592 | 1 577 |
| Option B+ (...pour les organisations de plus de 1500 participants) | 15 | 18 |
| Option E (...pour les sorties estivales) | 81 | 72 |

On constate une diminution générale de ces nombres. Des actions de communication sont en cours afin de sensibiliser les clubs à l'intérêt de prendre ces options d'assurance.

| Évolution du nombre de déclarations d'accident | Saison 2011 | Saison 2012 | Saison 2013 | Saison 2014 |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de déclarations | 3 186 | 2 983 | 2 533 | 2 821 |

Le nombre de déclarations est en augmentation par rapport à l'année 2013. Si on compare avec les années 2011 et 2012 on constate plutôt une certaine stabilité. Cela conduit à une fréquence des accidents, un peu inférieure, à 2,5%.

| Évolution du nombre de décès | Saison 2012 | Saison 2014 |
|----------------------------------------|-------------|-------------|
| Décès origine cardio-vasculaire ou AVC | nc | 31 |
| Décès suite à accident | nc | 18 |
| Nombre total | 34 | 49 |

L'année 2013 n'a pas été prise en compte du fait des perturbations dues au chevauchement possible des 2 assureurs. On constate une forte augmentation du nombre de décès. Il n'est pas possible actuellement d'en donner une explication : année particulière ou différence du système de saisie des déclarations. Le système de saisie des déclarations d'Allianz permet de faire la distinction entre les décès d'origine cardio-vasculaire ou d'AVC avec les décès dus à un accident (voir les valeurs dans le tableau ci-dessus).

Pour l'année 2014 le total des indemnisations effectuées par Allianz à la date du 8 avril 2015 s'élevait à 1 388 554 euros. Ce montant n'est pas définitif, car certains sinistres ne sont pas stabilisés et peuvent conduire à des compléments de versements, qui peuvent être importants dans les cas d'invalidités, après consolidation de l'état de santé des accidentés.

Les pourcentages des types de règlements se répartissent de la façon suivante :

| Image des remboursements à la date du 8 avril 2015 pour l'année 2014 | Nombre de dossiers | Pourcentage par rapport au montant total des indemnisations |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------|
| Décès | 49 | 39 % |
| Dommages matériels PB et GB | 1 367 | 24 % |
| Défenses pénales et recours | 269 | 15,8 % |
| Responsabilité civile en dommage matériel | 149 | 9,8 % |
| Responsabilité civile en dommage corporel | 19 | 9 % |
| Invalidité permanente partielle | 6 | 2,4 % |

Mondial Assistance est une filiale d'Allianz qui apporte des garanties d'assistance-rapatriement associées aux formules d'assurance fédérale. Les pays de survenance en 2014 sont les Baléares, la Grèce, le Maroc, l'Espagne, le Portugal, la Slovénie, l'Allemagne, l'Italie et la Chine. 78% des prestations d'assistance-rapatriement sont effectuées en France.

Mondial Assistance apporte aussi des garanties d'annulation au titre de contrats concernant l'annulation de la participation à un séjour FFCT (contrat 120085), l'annulation à la participation du Tour Cyclotouriste (contrat 120086) et l'annulation de la participation à un séjour au gîte des 4 vents (contrat 304071). Le tableau ci-dessous regroupe quelques données concernant ces contrats.

| Prestations Mondial Assistance en 2014 | Nature des prestations | Nombre de dossiers traités et coût total réglé |
|----------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------------|
| Au titre du contrat fédéral 49924439 | Assistance rapatriement | 49 pour 62 165 € |
| Au titre du contrat 120 085 | Annulation | 19 pour 15 832 € |
| Au titre du contrat 120 086 | Annulation | 4 pour 414 € |
| Au titre du contrat 304 071 | Annulation | 3 pour 261 € |

D'autres contrats ont été mis en place en vue de prestations particulières : Auto-Mission pour les clubs ou structures, Semaine fédérale, Paris-Brest-Paris, Séjour Amérique centrale 2016.

Brevets et grandes manifestations

Béatrice Barrière

Les manifestations à label fédéral 2015 Pâques en Quercy – Ascension à Coutras (33) – Pentecôte à Vannes (56) et à Amiens (80) ont vu une fréquentation dépassant celle escomptée. Toutes ont dépassé les 500 participants et allant jusqu'à 1 050 pour le Lot avec une belle moyenne de féminines partout.

Ces participations en hausse par rapport à 2014 récompensent les efforts des bénévoles qui ont apporté leur savoir-faire et leur disponibilité pour accueillir tous ces cyclotouristes amateurs de découverte.

En 2016, donnons-nous rendez-vous pour Pâques en Périgord, pour l'Ascension à Briare-le-Canal (45) et pour la Pentecôte à Maltot près de Caen (14).

Les brevets

Les Voyages Itinérants, les BPF/BCN, les Mer/Montagne, les autres brevets attirent toujours autant. Pour les brevets de distance, 1 100 retours de cartes à homologuer sans compter les 100 bornes. C'est peu par rapport aux nombres de brevets programmés dans l'année.

On note que les brevets Audax et Randonneurs ont désormais un correspondant en relation avec la commission fédérale afin que ces activités soient mieux prises en compte.

Suite aux changements de sites BPF/BCN, un petit document récapitulatif écrit est en cours de préparation et sera disponible en 2016.

Encore trop d'organisateur ne renvoient pas les listes comptant pour le Challenge de France. Un effort doit être fait en 2016.

Les brevets européens continuent à intéresser les Français mais aussi les étrangers. De nouveaux lauréats ont terminé leur palmarès suite à la participation en Ukraine. Pour l'année 2015, le quart des lauréats se compose de participants étrangers, dont des Belges et Polonais. 2016 sera l'occasion pour beaucoup de commencer ce challenge puisque la semaine européenne se déroulera en juillet à Auch en Gascogne (32).

Développement Durable

Patrice Legal

L'an dernier, à pareille époque était lancée l'enquête fédérale sur le développement durable. Bilan, perception, attentes, actions, étaient les principaux thèmes de l'enquête dont les résultats ont été présentés lors du congrès fédéral de Tours en décembre 2014. Si l'emploi du terme « développement durable » peut faire encore peur par rapport aux éventuels surcoûts financiers, contraintes ou obligations, il apparaît que ceux qui se sont immergés dans cette démarche en ressortent pleins d'espoirs pour le futur car ils s'aperçoivent qu'ils peuvent faire beaucoup pour l'avenir de la planète sans pour autant perdre en qualité d'organisation, de convivialité et de coût global.

Dans l'univers cyclotouristique, le développement durable doit être considéré comme un atout afin de conserver, voire d'augmenter la part des déplacements doux, du sport-santé, de l'alimentation de qualité, mais surtout un espace de pratique ouvert à tous.

La première réunion des correspondants régionaux « développement durable » a été programmée au gîte fédéral des 4 vents à Aubusson d'Auvergne (63), site idéalement placé dans un Parc Naturel Régional. Cette réunion doit permettre aux correspondants de trouver une légitimité dans les organigrammes des structures de la FF Cyclotourisme de demain.

Cyclotourisme-mag

Jean-Jacques Pech

La commission cyclotourisme-mag poursuit ses objectifs (même si tous ne sont pas atteints) et produit désormais, avec une cadence relativement régulière, bon nombre d'articles tant sur diverses manifestations, que sur les jeunes, le VTT, la sécurité, la nature,

la technique, la diététique et la vie fédérale sans oublier d'énoncer les ouvrages relatant de cyclotourisme, les actualités du web et les « insolites ».

Nous avons pu ainsi alimenter cyclo-mag quasi tous les jours lors de la semaine fédérale d'Albi, du Paris-Brest-Paris des adultes ainsi que celui des jeunes.

Les Cyclomontagnardes 2015 ont été, elles aussi, mises en évidence sur cyclotourisme-mag.

Le magazine en ligne joue, à chaque occasion, la complémentarité avec la revue fédérale.

Nous allons essayer, durant le temps qu'il nous reste jusqu'à la fin de notre mandat, de permettre aux lecteurs de cyclo-mag de souscrire en ligne un abonnement à « Cyclotourisme » et d'envisager des offres diversifiées comme c'est le cas pour plusieurs quotidiens.

Nous restons attentifs au fait de ne parler que de cyclotourisme et d'éviter de dévier dans d'autres domaines, ce qui nous a valu quelques refus de la part de personnes intéressées par la mise en ligne sur cyclo-mag d'articles non conformes à l'éthique de la FFCT.

L'équipe a quelque peu évolué depuis l'an dernier à la même date. Au niveau du siège et des salariés, quelques dysfonctionnements dus au départ de salariés ont un peu perturbé notre fonctionnement. Charlotte Faure est désormais opérationnelle pour assurer le suivi des articles. Frédéric Millet et Bertrand Houillon en assurent la mise en ligne et parfois la réécriture et positionnement des photos.

Jean-Luc Vignoles a souhaité ne plus faire partie de l'équipe de bénévoles. Christian Proponet et Marcel Vaillaud sont venus nous rejoindre en tant que contributeurs.

Nous pouvons toujours compter sur Carmen Burgos qui gère la rubrique Méli-vélo, Bernard Lescudé (rubrique « conseils »), Georges Golse (rubrique « sur le terrain »), Claude-Hélène Yvard-Guermonprez (rubrique « voyages »). La rubrique Vie Fédérale étant gérée par les salariés de notre fédération. Sans oublier un maillon essentiel à notre commission, Yves Bigel, devenu depuis cette année, rédacteur en chef adjoint et qui m'est précieux pour tout le travail qu'il accomplit.

Il nous manque toujours des personnes souhaitant s'investir et nous fournir des articles car, comme vous pouvez le constater, nous sommes peu nombreux et souvent occupés à d'autres missions que celles afférentes à cyclo-mag.

Nous comptons aussi sur vous tous, cyclotouristes, pour nous fournir des articles (une dizaine de lignes maximum) accompagnés d'une ou deux photos de qualité (> à 1 MO) et non réduites ni retouchées.

Cyclomontagnardes et VTT

Gabriel Spenlehauer

Quoi de neuf pour l'année 2015 ?

Pour cette année, les actions initiées depuis le début de l'olympiade pour la **communication et la promotion des Cyclomontagnardes et des Manifestations VTT**, ont été poursuivies, afin de mieux faire connaître ces manifestations aussi bien auprès des licenciés et structures de la FFCT, qu'auprès des non-licenciés et du grand public.

Les manifestations à label 2015

Les Cyclomontagnardes (CM)

4 364 cyclos ont participé aux 7 Cyclomontagnardes, année impaire :

- Cyclomontagnarde du Haut-Bugey (01), 6 et 7 Juin – **423 cyclos**.
- Cyclomontagnarde du Vercors (26), 13 et 14 Juin – **606 cyclos**.
- Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées (65), 20 et 21 Juin – **467 cyclos**.
- Cyclomontagnarde du Morvan (58), 27 et 28 Juin – **594 cyclos**.
- Cyclomontagnarde des Vosges Celtiques (67), 4 et 5 Juillet – **571 cyclos**.
- Cyclomontagnarde du BRA (38), 11 et 12 Juillet – **1 327 cyclos**.
- Cyclomontagnarde de Limoux (11), 18 et 19 Juillet – **376 cyclos**.

La présence de deux nouveaux organisateurs a généré une augmentation globale de **153 cyclos par rapport à 2013**, dernière année impaire.

Malgré une offre accrue en nombre de cyclomontagnardes et de dates proposées, le bilan individuel est contrasté et mitigé.

En effet les organisateurs ont subi une baisse de fréquentation en moyenne de 30% à 40%.

Effet de la crise économique ?

Trop de Cyclomontagnardes organisées ?

En synthèse, la participation en 2015 est d'environ **624 participants par Cyclomontagnarde**, contre **842 en 2013**.

La Maxi-Verte et les Vertes Tout-Terrain

La **Maxi-Verte 2015** organisée par le CoDep 61, a eu lieu à Domfront du 14 au 17 mai. **650 vététistes** ont participé à l'intégralité de la Maxi-Verte, et il y a eu 1 300 inscriptions à la journée, soit au total **1 400 participants différents**.

Près de **12 000** vététistes ont participé aux **7 Vertes Tout-Terrain** labellisées en 2015, c'est une fréquentation en hausse par rapport à 2014, + **20 %** :

- La Fontainebelleau - 22 Mars, Fontainebleau (77) : **954 vététistes**.
- La Maurin des Maures – 12 Avril, La Londe-Les-Maures (83) : **1 123 vététistes**.
- La Buisicyclette et la Trans-Baronnies – 2 et 3 Mai 2016, Buis-les-Baronnies (26) : **741 vététistes**.
- Le 8^{ème} Schnacker Tour - 16 Mai 2015, Rosheim (67) : **987 vététistes**.
- La Pente et Cote - 24 Mai 2015, Bourgueil (37) : **1 600 vététistes**.
- L'Essonnien - 13 Septembre 2015, Étampes (91) : **375 vététistes**.
- Les Roc'h des Monts d'Arrée - 19 et 20 Septembre 2015, Huelgoat (29) : **6 207 vététistes**.

Le VTT à la Semaine fédérale d'Albi

405 vététistes ont randonné à la Semaine fédérale.

Les bases VTT FFCT

Le nombre de bases VTT labellisées par la fédération est de **72** à la date du 5 novembre 2015.

Les dernières bases VTT labellisées sont :

- Base VTT de Montrevel-en-Bresse (01).
- Base de loisirs de la Vallée Bleue (38).
- Les Randonnées de Valmy (66).

La base VTT « La Porte Normande » (27) et celle du « Piémont oloronais » (64) ne sont plus labellisées.

Les autres actions pour les Cyclomontagnardes (CM)

La promotion des **5 Cyclomontagnardes 2016** a été effectuée sur le stand désormais traditionnel à la Semaine Fédérale d'Albi, stand animé par les organisateurs.

Pour reconquérir, sur nos Cyclomontagnardes, nombre de nos licenciés FFCT ainsi que des futurs licenciés, 2 actions importantes de modernisation ont été étudiées et validées par le Comité Directeur de la FFCT et testées en 2015 :

- **Première action**, grâce à une puce intégrée à la plaque de cadre, les participants à la Cyclomontagnarde BRA 2015, ont bénéficié de nouvelles prestations modernes en direct :
 - Suivi de la progression du parcours du cyclotouriste sur Internet, gage de sécurité améliorée.
 - Envoi de SMS sur le mobile du cyclotouriste.
 - Réalisation à un endroit mythique d'une vidéo personnalisée à télécharger.
 - Diplôme personnalisé à télécharger.
- **Deuxième action**, le groupe de travail Cyclomontagnardes de la Commission CM & VTT a étudié 2 solutions d'inscription en ligne alternatives au système actuel dénommé EXALTO orienté inscription papier. Le choix s'est porté sur le logiciel NJUKO développé par la société ANEWCO.

Les autres actions pour le VTT

Comme pour les Cyclomontagnardes, augmenter la notoriété et dynamiser le **VTT et les Vertes Tout-Terrain** sont toujours les 2 actions prioritaires de la Fédération.

A l'instar des organisateurs de Cyclomontagnardes, et suite à l'appel à candidatures aux structures, un groupe d'environ **30 organisateurs** de randos VTT de **grande notoriété nationale et régionale** se réunira le 7 Novembre 2015 pour élaborer un programme de labellisation pluriannuel, à partir de l'année 2016.

- La 1^{ère} idée, c'est de labelliser une, voire deux Vertes Tout Terrain dans l'une des 6 grandes régions françaises : **Nord-Ouest / Ile-de-France et régions limitrophes / Nord-est / Centre-Est / Méditerranée / Sud-ouest**.
- La 2^{ème} idée, c'est d'adopter un système de rotation sur **3, 4 ans** pour cette trentaine d'organisateur.

L'année 2016, déjà la dernière année du mandat

Les manifestations à label

Les Cyclomontagnardes (CM)

2016, une année riche en nouveautés pour les 5 Cyclomontagnardes validées, labellisées et planifiées :

- La Cyclomontagnarde du **Jura (39)**, les 4 et 5 Juin.
- La Cyclomontagnarde d'**Annecy (74)**, les 11 et 12 Juin.
- La Cyclomontagnarde des **Vosges (68)**, les 25 et 26 Juin.
- La Cyclomontagnarde **Luchon – Bayonne (31)**, les 25 et 26 Juin.
- La Cyclomontagnarde **Espinouse (34)**, les 2 et 3 Juillet.

Grâce à la puce électronique intégrée à la plaque de cadre, les nouveaux services instantanés testés avec succès au BRA en 2015 seront proposés sur certaines CM 2016.

Le nouvel outil d'inscription en ligne NJUKO sera opérationnel en 2016.

Cette nouvelle solution, conviviale et simple, permettra à chacun de s'inscrire sur internet en quelques clics et donc de suivre son dossier en direct.

Le double objectif est de réduire les inscriptions papier, compliquées et générant des coûts papier et postaux aux cyclos, et donc de s'inscrire dans la démarche de développement durable.

La Maxi-Verte et les Vertes Tout-Terrain

La **Maxi-Verte 2016** sera organisée par le CoDep 46 et les clubs locaux de Saint-Sozy et de Strenquels. Elle aura lieu à **Martel du 5 au 8 mai**.

Les manifestations **labellisées Vertes Tout-Terrain en 2016** sont les suivantes :

- **La Jean Racine - 9 et 10 Avril**,
Saint Rémy-Lès-Chevreuse (78).
- **La Transbraconnienne - 15 Mai**,
Mornac (16),
- **Les Roc'h des Monts d'Arrée – 10 et 11 Septembre**,
Huelgoat (29).
- **La Randonnée du Mur de la Peste – 16 Janvier**,
Lagnes (84).
- **Brive – Rocamadour – 20 Mars**,
Brive la Gaillarde (19).
- **La Buisicyclette et la Trans-Baronnies – 23 et 24 Avril**,
Buis-les-Baronnies (26).
- **La Sambonitaine – 11 Novembre**,
Saint-Bonnet-le-Château (42).

Les Bases VTT

De nouvelles bases VTT sont candidates ou en cours de labellisation, notamment dans le Sud et l'Est de la France.

Culture, Éthique et Patrimoine

Martine Cano

Commission Culture, Éthique et Patrimoine

L'essentiel de l'activité a été consacré à la préparation de la 26^{ème} Conférence internationale d'histoire du cycle de fin août 2015 à Entraigues-sur-la-Sorgue (Vaucluse). C'est aussi l'occasion de commémorer le 150^{ème} anniversaire du raid Paris-Avignon accompli par les frères Olivier en 1865. Pour la première fois dans l'histoire de ces conférences, tous les continents sont représentés et on enregistre un record de communications ; c'est une reconnaissance pour le volet historique et culturel de notre fédération. Raymond Henry, l'historien de la FFCT, a réuni une équipe compétente et dévouée qui a permis d'organiser avec succès cette manifestation dans une petite ville comparée aux métropoles qui accueillent habituellement ces conférences.

Le groupe de travail Pâques-en-Provence va épauler, lorsque cela sera nécessaire, les comités départementaux concernés lorsqu'il n'y a pas de club à proximité du village choisi pour la concentration ou lorsque les clubs ne sont pas à même d'assurer l'accueil souhaité. Ce sera le cas en 2016 pour Gigondas (84).

La dernière édition de la bibliographie cycliste réalisée par Henri Bosc est parue en début d'été. Une partie des bibliographies annuelles est consultable sur le site du Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne, avec lequel la FFCT a une convention. Si des adhérents de la Fédération se trouvent en possession de documents anciens, ils peuvent être concernés par le service des archives. Il convient de prendre contact avec la commission qui orientera alors soit vers le musée de St-Etienne, soit vers d'autres interlocuteurs spécialisés.

Un appel est lancé afin de trouver des volontaires désireux de poursuivre le travail entrepris dans ce domaine.

Prix Charles Antonin et bourse du jeune voyageur

Après deux années prolifiques avec sept dossiers, l'année 2014 a enregistré neuf dossiers.

En 2015, les dossiers sont moins nombreux mais toujours de qualité, avec pour certains une recherche dans les formes d'écriture (un dossier sous forme de poésie).

Si le règlement semble aujourd'hui mieux maîtrisé par les candidats, le jury note une certaine disparité dans la présentation. Il ne s'agit pas de réaliser des prouesses informatiques, mais au minimum de présenter des documents reliés ou classés et non en vrac ce qui dessert toujours leurs auteurs.

Bourse du « **jeune voyageur international** – souvenir Jacques Vicart ».

Les cousins Jean-Charles et Benjamin Amalric, rentrés en décembre 2013. Ils ont présenté leur périple début juillet aux Albigeois et ensuite lors de la semaine fédérale où ils ont pu échanger avec les cyclotouristes présents sur le stand de la revue fédérale.

Le nouveau binôme qui s'était élané en août dernier a interrompu prématurément son voyage suite à des soucis techniques liés au matériel. Le vrai départ a donc été différé au mois d'octobre 2015. Les autres candidatures enregistrées depuis n'étaient pas recevables par rapport au cahier des charges. Néanmoins la Fédération se fait l'écho, via la revue « Cyclotourisme » ou « cyclotourisme-mag » de différents projets susceptibles d'intéresser les clubs des régions concernées soit par l'origine des participants, soit par l'itinéraire suivi afin de favoriser les liens avec les cyclos-voyageurs.

Il est rappelé que cette bourse s'adresse en premier lieu aux jeunes adultes de notre Fédération, même si ces derniers se montrent un peu frileux. Ceux qui rêvent de vastes horizons peuvent faire acte de candidature. Le règlement est à demander au siège fédéral.

Commission photo-vidéo

Le travail de mise à jour et de renouvellement de la photothèque fédérale se poursuit, mais malgré l'appel lancé l'an dernier, la collecte demeure insuffisante. Rappelons que les clichés doivent avoir une haute définition afin de correspondre aux critères d'impression pour les différents documents de la Fédération. Aimé Galdin, en charge de la photothèque, peut fournir des conseils aux photographes désireux de participer à cette œuvre collective.

Grâce à Christian Caihol, de courtes vidéos sur le VTT sont proposées chaque mois via la revue fédérale.

La section vidéo recherche par ailleurs des membres qui pourraient intervenir sur des manifestations ciblées ou mettre à disposition leurs propres films afin d'enrichir les archives des manifestations à label.

Revue fédérale « Cyclotourisme »

Martine Cano et Michel Savarin

Organe officiel de notre fédération, la revue se doit de relayer la politique fédérale mais aussi les activités des clubs et des régions. Un réseau de correspondants existe, mais il est souhaitable qu'il s'étoffe encore. Le comité de rédaction s'attache à maintenir les liens entre contributeurs occasionnels et réguliers et à apporter aide et conseils aux nouveaux afin de faciliter leur intégration dans l'équipe.

L'année écoulée a vu la modification de quelques rubriques (santé, VTT) grâce à l'apport de nouveaux intervenants. Des liens avec par exemple des vidéos sont ainsi disponibles. Les contacts

noués grâce à veloefrance et à différents comités de tourisme donnent de nouvelles ouvertures pour les dossiers consacrés à la découverte des régions. L'objectif demeure multiple : informer et conseiller, refléter les différentes facettes de nos pratiques, des promenades de découverte aux longues distances et donner envie à chacun de se lancer à son tour dans de nouvelles activités.

Les relations avec l'équipe de Cyclotourisme-mag sont bonnes et la complémentarité des deux publications se développe.

De nouvelles actions pour mieux faire connaître notre publication sont en cours. Une table ronde s'est déroulée en février avec une équipe élargie. La mise en œuvre, prévue au printemps a pris quelque retard suite au changement intervenu dans le personnel du siège fédéral, mais le travail se poursuit. Une enquête est lancée auprès des adhérents non-abonnés afin de mieux connaître leurs attentes. L'accès à de nouvelles possibilités techniques permet désormais d'envisager différents types d'abonnement.

L'équipe de rédaction est ouverte à vos suggestions et contributions.

Formation

Claude Robillard

Le séminaire annuel de la commission nationale formation (CNF) s'est déroulé les 18 et 19 octobre au centre international de séjours Kellermann, à Paris (13^{ème}). Instructeurs, délégués régionaux, cadres de l'équipe technique nationale, élus fédéraux étaient réunis.

Alternant échanges et présentations de projets, les différents intervenants ont tenté d'apporter des réponses aux délégués régionaux formation (DRF), tant dans la mise en œuvre des formations que dans la gestion des stages régionaux et nationaux. Les interventions ont porté sur le plan sport santé (Dr. Yves Yau), les actions jeunes et les écoles cyclos (Marie-Françoise Desbrousses et Alain Rat), l'évolution du plan de formation (Emmanuel Carpentier), le livret d'accueil pour les personnes en situation de Handicap (Jean-Michel Richefort), le CQP mobilité à vélo et la pédagogie développée en stage de pilotage (Yvon Durand), la newsletter (Claude Brulebois), les recommandations sur les séjours jeunes (Georges Golse et Roland Bouat), l'animation de stage (Claude Lenoble), le témoignage sur des conduites expérimentales de stages de formation dans les ligues par Jacques Chailloux et Gérard Malivoir.

Le calendrier des formations nationales et régionales laisse apparaître comme l'an dernier une proposition plus importante que l'an passé ; c'est de bon augure ! La présence d'un membre de l'ETN ou de la CNF lors des stages nationaux a été réalisée dans tous les cas. Cette présence a deux objectifs :

- 1) elle permet d'apporter une aide aux éducateurs
- 2) elle permet de vérifier que les enseignements sont identiques dans toutes les ligues.

Une fois de plus cette action s'est révélée fort constructive. L'accueil très chaleureux a permis des échanges forts intéressants. Les statistiques du nombre de formés qui avait montré une forte progression l'an passé montre cette année une légère stagnation mais à un niveau élevé tout de même. Le travail de tous (dirigeants – éducateurs) en est le résultat. Il est toujours possible de faire mieux, c'est ce que nous essayons de faire. Merci à tous les relais.

Les outils du formateur en constante évolution, fruit du travail d'instructeurs, mis à la disposition de tous font l'objet d'une plus grande utilisation ce qui prouve leur qualité. Merci à leurs concepteurs.

Suite aux nombreuses observations réalisées lors des manifestations régionales et nationales jeunes, les membres de la CNF et de l'ETN ont fait le constat que, pour les éducateurs «nouvelle génération», des modifications devraient être apportées au plan de formation par plus de technique et par plus d'animation ; ce qui signifie un allongement des durées de formation. Ce nouveau plan de formation présenté au séminaire de la formation, va faire l'objet d'un développement qui sera présenté lors de réunions inter zones lors du 1^{er} trimestre 2016.

Au cours de l'année l'ETN s'est enrichie de l'arrivée d'Isabelle Gautheron à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle remplace André Champion parti à la retraite. La CNF remercie André pour l'excellence des relations que nous avons tissées ensemble. Nous lui souhaitons une très bonne retraite tout en sachant qu'elle sera bien remplie.

La CNF conduit ses réflexions et ses actions en étroite collaboration avec l'ETN dirigée de main de maître par Jean-Michel Richefort. Celui-ci va, et c'est normal, à la fin de l'année quitter ses fonctions de Directeur Technique National. Ses connaissances, son dévouement, sa grande disponibilité reconnue de tous vont nous manquer. Son expertise sera pour nous toujours très utile à l'évolution de la formation au service de tous. Nous formulons le vœu pour qu'il puisse continuer à nous apporter, s'il le souhaite, la lumière qui éclaire l'avenir. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Sécurité

Dominique Lamouller et Jacques Fournia

L'activité de la commission sécurité a été essentiellement orientée sur la mise à jour de la Charte Cyclable pour une nouvelle édition à paraître fin novembre 2015.

Elle a néanmoins poursuivi ses objectifs habituels de conseils et d'aides auprès des structures ligues et à la demande pour certains. Quatre réunions de travail pour l'ensemble des membres de la commission ont eu lieu tout au long de ces 12 derniers mois (2014/2015).

1) Stages et Journées formation

- Du 27 au 30 janvier 2015 : Stage IMV à La Rochelle (Vélo École) 9 stagiaires tous issus d'associations non FFCT et également de la ville de Lorient. Ont participé à l'encadrement, Monique Loride et Jean-Claude Hamon Moniteurs et membres de la commission. Nota : le deuxième stage prévu début octobre a été annulé (nombre de candidats insuffisant).
- 10 avril 2015 : Journée sécurité à Alès (30) organisée par Le CEREMA et la FUB : Sensibilisation aux déplacements doux dans les villes petites et moyennes. Malgré une information largement diffusée dans les départements limitrophes, un seul département représenté : l'Ardèche et la commission nationale.
- Printemps 2015 : Journées sécurité et Charte Cyclable pour les CoDep 27 et 28 par Monique Loride.
- 9 mai 2015 : Participation à la journée « AGILITE » théorie et exercices pratiques, organisée par la ligue PACA (Jacques Fournia).

Le 10 Octobre 2015, se tiendra à Rennes (35) le séminaire sécurité des DS de ligue, il sera couplé à une réunion de travail de la commission nationale.

2) Participation aux salons et événements FFCT

Certains membres de la commission ont participé à plusieurs rendez-vous importants :

AG de la FUB : (Denis Vitiel), Salon Destinations Nature : (René Codani, Jean-Claude Hamon), Vélo city à Nantes : (Jacques Fournà), tenue du stand sécurité à la Semaine fédérale d'Albi (81) : (Monique Loride, Denis Vitiel Steve Jackson, Jacques Fournà). Cette dernière prestation sera également renouvelée lors de l'AG FFCT de Montpellier. Journée des départements et régions cyclables : (Jacques Fournà).

3) Revue Cyclotourisme / Cyclotourisme-Mag

Les deux pages sécurité mensuelle ont été assurées comme les années précédentes. Cette rubrique est ne l'oublions pas, un des maillons de la chaîne de communication de la commission sécurité. Steve Jackson, et Jacques Fournà se sont à nouveau partagé la tâche.

Sur le site fédéral « Le MAG » la rubrique mensuelle «Le panneau du mois» est assuré par Michel Guérard.

4) Le Plan d'Action et de Mobilités Actives (PAMA)

Après les 25 mesures du PAMA 1, pour la plupart entérinés par le décret n° 2015-208, le PAMA 2 doit prendre sa succession autour de 2 axes majeurs : les enjeux économiques et les enjeux mobilité. Comme pour la préparation et l'élaboration du PAMA 1, la FFCT a exprimé le souhait de participer aux deux groupes de travail du PAMA 2, dont les activités devraient commencer avant fin 2015. L'ensemble des mesures du PAMA 1 sont en cours de diffusions au niveau des DS de Ligue et seront finalisés au cours du séminaire des « délégués sécurité » de ligue à Rennes (35) le 10 Octobre 2015.

Semaine fédérale

Robert Massion

La 77^{ème} édition de la Semaine fédérale s'est déroulée à Albi dans le Tarn du 2 au 9 août 2015. Après le charme de la campagne auvergnate c'est la région Midi-Pyrénées qui accueillait cette organisation. Une ville moyenne succédait à une petite ville, c'est aussi ça le charme de cette manifestation.

Dès l'approche d'Albi le ton était donné et les participants avaient une idée de ce que serait cette organisation. Un fléchage sur des panneaux de grande taille, de couleur différente et judicieusement placés, permettaient à chacun de rejoindre quasiment sans bouchon le lieu de distribution des dossiers dans le petit village de Terssac. L'encombrement du dernier kilomètre et les problèmes d'entrée et sortie du parking nous rappelaient que nous étions bien à la semaine fédérale. Déjà on pouvait constater le nombre important de bénévoles, les hommes en jaune, leur sourire et les paroles d'accueil faisaient oublier ces petites difficultés.

Rapidement, les 13 500 participants inscrits à la semaine pouvaient se rendre compte de la qualité des installations mises à disposition du Comité d'organisation. Une permanence immense, un camping fédéral tout aussi démesuré et qui plus est jouxtant celle-ci. Du jamais vu ou presque et le tout à moins de 3 kilomètres du centre-ville. Cerise sur le gâteau, des navettes de bus gratuites reliaient ces équipements au centre-ville.

C'est la parfaite collaboration du COSFIC avec tous les élus locaux, départementaux et régionaux ainsi que les chambres consulaires qui a permis d'obtenir l'utilisation de tout cet ensemble. Chacun à son niveau a parfaitement compris les enjeux et l'intérêt d'un

travail en commun. Cet état d'esprit a été perceptible dès le départ et s'est parfaitement maintenu durant toute la préparation.

Tout au long de la semaine chacun a pu, à sa manière et selon ses envies, profiter du programme complet concocté par les organisateurs. Du pays minier de Carmaux au pays de Cocagne, de Lautrec et son ail rose au pays des bastides, du vignoble de Gaillac à la vallée du Tarn, sans oublier le magnifique site de Cap Découverte, les cyclotouristes sur route ou à VTT ont pu découvrir la mosaïque des paysages tarnais sur des petites routes avec des profils pas faciles, le tout compliqué par une chaleur importante. Personne n'a été oublié : les jeunes en nombre un peu plus important semble-t-il, les randonneurs pédestres, les excursionnistes, les cyclo-découvertes® ont pu pratiquer tout à loisir. Soulignons la forte participation des personnes en situation de handicap avec une journée spécifique dédiée et qui nous ont montré combien elles méritent d'être totalement intégrées. La restauration s'est avérée à la hauteur de cet événement.

La fête a été belle même si un peu ternie par quelques accidents toujours trop nombreux. Les consignes de sécurité régulièrement rappelées sont outrepassées par une petite minorité qui vient gâcher cette ambiance de partage, de convivialité et de respect qui doit être le fil rouge de la manifestation. Ces comportements sont graves et même sont inadmissibles lorsque des adultes poussent les jeunes à commettre des fautes... Nous avons malheureusement pu le constater !!

Les quelques imperfections constatées sont là pour nous rappeler que la semaine fédérale est une organisation spécifique, d'une ampleur incommensurable et elle ne peut avoir lieu que grâce à la parfaite collaboration de la fédération, le maître d'œuvre, du COSFIC, le maître d'ouvrage, et de tous les partenaires publics et privés. Les futurs organisateurs ont pu prendre des notes, des photos pour nous concocter à leur façon les prochaines éditions. 2015 : un grand cru pour la semaine fédérale avec des bénévoles heureux, des cyclotouristes heureux donc rendez-vous à Dijon (21) en 2016, à Mortagne-au-Perche (61) en 2017, à Épinal (88) en 2018 et à qui le tour pour 2019 ??? Souhaitons que la réussite 2015 donne des idées à certains. La fête est trop belle pour qu'elle s'arrête !!

Sport Santé

Yves Yau

La sphère sport santé a vu son activité se poursuivre durant cette année. L'attention peut être attirée sur 3 aspects spécifiques : la prise en compte du fait que nous sommes à la fois des touristes et des sportifs, l'action de prévention qui ne doit pas être relâchée vis-à-vis du risque cardiovasculaire et l'absence d'obstacles à l'intégration du monde du handicap parmi notre communauté cyclotouriste.

Le sport santé reste un axe fort des préoccupations fédérales.

Le terme «sport santé» reste un peu flou dans sa définition (action sportive ayant un retentissement positif sur la santé). Il peut être confondu avec un simple mode de vie plus ou moins actif incluant un effort physique peu intense. Or, pour répondre au concept de sport santé, l'effort en question doit être suffisant dans sa durée, son intensité et sa régularité pour avoir un réel effet préventif et parfois thérapeutique. Les acteurs du sport santé doivent donc faire passer ce message.

C'est pourquoi il est apparu nécessaire d'insister sur le fait que l'entraînement, une pratique régulière, est un point particulièrement important chez le cyclotouriste, sans pour autant que cela déborde sur un cyclisme compétitif. Un entraînement à la mesure des possibilités et des objectifs de chacun est le meilleur

apport qui puisse être fait sur le plan de la santé et de l'agrément. Nous avons d'ailleurs souvent employé le terme de «préparation physique» afin qu'il n'existe aucune équivoque, certains pouvant penser que nous voulions singer le monde de la compétition, sous la forme de ce que l'on nomme «cyclo-sport». Très loin des préoccupations de la commission sport santé et des buts du cyclotourisme promus par la FFCT.

Les articles publiés dans notre revue Cyclotourisme, les propos tenus lors d'interventions et de stages spécifiques ont donc donné une certaine inflexion vers une plus large prise en compte de l'aspect sportif de notre loisir. L'année 2015 (avec Paris-Brest-Paris) nous y incitait encore davantage. Beaucoup de licenciés ont ainsi pu prendre conscience qu'ils étaient bien des sportifs et que cela impliquait goût de l'effort et un peu de discipline librement consentie.

La **prévention du risque cardiovasculaire** reste, comme depuis déjà longtemps, un impératif dont la plupart des licenciés sont maintenant conscients. La meilleure prévention étant une surveillance médicale raisonnable. Un bilan cardiologique tous les 3 ans pour les hommes à partir de la cinquantaine étant le rendez-vous le plus important. L'entraînement régulier et la surveillance de l'allure (cardio fréquencemètre) participent aussi à cette action de prévention. Dans le même ordre d'idées, l'attention a été portée sur la diététique ; la nourriture surabondante, déséquilibrée et de mauvaise qualité est un fléau de santé publique. Là encore, la prise de conscience du caractère sportif de notre activité est fortement incitative à une vigilance accrue avec effet positif sur la santé.

Le **handicap** a parfois pu inciter à une certaine réserve vis-à-vis de la pratique du cyclotourisme. Le trait d'union Saint-Pourçain-sur-Sioule-Albi réalisé par des cyclotouristes en situation de handicap a démontré que cela était une erreur. Le médecin fédéral a participé à l'encadrement de ce groupe. Malgré un parcours difficile et de longues étapes, il n'y a pas eu d'abandons et les petits problèmes médicaux n'étaient guère différents de ceux rencontrés chez les cyclotouristes valides.

Dans la pratique, nous avons pu assurer la présence sport santé fédérale lors de :

- Séminaire des structures.
- Formations moniteur qui ont été nombreuses.
- Stages sport santé en régions et aux 4 Vents (2 stages d'une semaine).
- Nombreuses interventions à la demande de clubs ou de CoDep.
- Examen des dossiers MAC 2016.
- Mise en forme du protocole sport santé national auprès du CNOSF.
- Rédaction d'articles santé à chaque parution de la revue *Cyclotourisme*.
- Réponse aux courriers santé les plus divers.

Que soit remerciés tous ceux qui ont participé à ces actions et en particulier Daniel Jacob et Jean-Luc Langeron.

Technique

Gérard Goutte

Durant cette année la commission technique fédérale s'est dotée de supports de communication, tels qu'une boîte mail (technique@ffct.org) et a utilisé les autres supports tels que « Cyclotourisme-mag » et la revue. Elle assure la maintenance et les adaptations de son matériel de démonstration-exercices pratiques pour « mécanique de terrain » et continue la mise à jour du classeur technique.

Les visites des salons permettent un suivi des évolutions du matériel pour informer nos pratiquants.

Ont été ainsi couverts les salons de Londres en février et « L'Eurobike » à Friedrichshafen, le plus important du monde qui regorge de nouveautés chaque année. Les comptes rendus de visite ont figuré dans « Cyclo Mag » et dans la revue.

Elle a assuré une animation avec son matériel au Salon du Tourisme/ Destinations Nature, à Paris en mars, à la Semaine fédérale à Albi et assurera également une animation à l'Assemblée générale de Montpellier.

Après avoir créé un cahier des charges spécifique au Vélo de Randonnée largement diffusé auprès des constructeurs lors des salons, elle s'oriente davantage vers la recherche de matériel adapté à notre pratique.

Pour 2016, une présence supplémentaire est envisagée au Festival Cyclo-Camping International en janvier en plus des autres manifestations habituelles.

Rapport du Directeur Technique National

Jean-Michel Richefort

Les contacts avec différents services de l'État, les relations internationales, les interventions dans différents colloques, l'élaboration de la convention d'objectifs et la coordination des missions des cadres techniques nationaux ont constitué l'essentiel du programme d'activités. La nomination par le ministère des Sports d'Isabelle Gautheron (au 1/10/2014), en qualité d'adjointe au DTN a permis de répartir les tâches et notamment d'assurer un suivi des dossiers.

Le soutien ministériel est principalement orienté vers les actions ciblées suivantes :

- 1. les organisations nationales dédiées aux jeunes.
- 2. la formation de cadres fédéraux.
- 3. la mise en place d'actions de prévention et de sécurité.
- 4. le plan sport-santé.
- 5. l'accueil des féminines au sein des clubs.
- 6. l'encadrement des personnes en situation de handicap.

La baisse de l'aide ministérielle (-10 %) n'a pas empêché la réalisation des actions programmées, dans un réel souci d'équilibre budgétaire.

En 2015, la mise à disposition, par le ministère des Sports, de 5 cadres techniques nationaux a été maintenue.

Garant du respect du cadre réglementaire, du respect des normes de sécurité, de la délivrance de diplômes fédéraux, de l'encadrement des pratiques, notamment auprès des jeunes licenciés, le DTN a poursuivi son concours auprès des différentes commissions nationales. Le soutien au développement des activités fédérales s'est traduit par :

- la mise en œuvre du projet des jeunes éducateurs fédéraux.
- les actions envers les personnes en situation de handicap et les structures qui souhaitent s'investir dans des projets ciblés.
- les relations avec la F.F.H. (Fédération française handisport),
- la signature de la convention avec la direction de l'administration pénitentiaire.
- la préparation et le suivi des dossiers de déclaration préfectorale pour le 18^{ème} Paris-Brest-Paris (conformément à la convention signée entre la FFCT et l'Audax Club Parisien).
- l'intervention technique au congrès mondial Velocity à Nantes.

Les relations internationales

Au niveau international, les relations avec les ambassades étrangères et consulats se sont poursuivies notamment pour la préparation du "MAC 2016" (Mexique-Amérique centrale) et du 18^{ème} Paris-Brest-Paris. Ce lien s'est traduit par la présence de 11 ambassadeurs et représentants d'ambassades au départ, le 16 août dernier à Saint-Quentin-en-Yvelines. Notons l'intérêt suscité par nos interlocuteurs internationaux sur cette organisation quadriennale. La notoriété mondiale de Paris-Brest-Paris s'est traduite par 6 094 inscrits dont 4 090 en provenance de 66 nations.

Outre Paris-Brest-Paris, cette année a été de nouveau consacrée à l'accueil d'une dizaine de groupes chinois venus découvrir la France à vélo en relation avec Eurasia Tours et l'Association Amitié Euro Chinoise (AAEC).

En mai, une délégation gouvernementale japonaise a été reçue au siège de la FFCT, suite au voyage d'étude effectué en 2014 dans le cadre de l'organisation d'un regroupement mondial de cyclotourisme : The Shimanani Cycling Road.

L'ensemble de ces contacts indispensables avec les différentes instances diplomatiques contribuent grandement au rayonnement de la FFCT.

Les interventions des conseillers techniques de l'ETN

Les cadres techniques (CTN et fédéraux) remplissent leurs missions spécifiques liées à la formation des cadres, au développement des pratiques et l'accompagnement des structures. La collaboration avec le pôle ressources national des sports de nature, sur le développement des pratiques du vélo est importante. L'implication des CTN dans les brevets d'État ainsi qu'au niveau des différents jurys d'examen, leur contribution dans les stages nationaux ont permis d'assurer des interventions pédagogiques de qualité. En relation avec les membres de la CNF et les délégués régionaux formation, les cadres de l'ETN ont contribué à l'évolution du plan de formation.

Les activités générées par les cadres de l'ETN sont variées et contribuent au développement et au rayonnement de la FFCT.

Isabelle Gautheron (DTN adjointe)

Cadre technique d'État, ses missions concernent :

- Le suivi de la convention d'objectifs avec le ministère.
- Les travaux d'actualisation des différents diplômes d'État, en relation avec la Direction des sports.
- Le suivi de la législation des sports de nature et des activités route et VTT.
- Les relations avec les commissions fédérales : formation, sport pour tous.
- Le suivi des dossiers dans le cadre de Toutes à vélo à Strasbourg 2016.
- Les relations avec le pôle national des sports de nature de Vallon Pont d'Arc.
- La présence aux regroupements nationaux du ministère des Sports.
- Le suivi de la pratique féminine et la mise en place d'actions spécifiques.
- L'intervention au congrès Vélo-City 2015.

Nadège Garcia (CTN)

Cadre technique d'État ses missions concernent :

- L'intervention pédagogique sur les formations d'État (BPJEPS au CREPS de Boulouris, jury d'examen) et sur différents stages fédéraux (en relation avec les ligues Côte d'Azur et Provence-Alpes).

- L'intervention sur les organisations jeunes de la ligue Côte d'Azur.
- L'accompagnement technique des ligues Côte d'Azur, Provence-Alpes (dossiers CNDS et Collectivités territoriale),
- Le conseil et les visites techniques pour la mise en place et/ou le renouvellement du label "VTVT".

Yvon Durand (CTN)

Cadre technique d'État, ses missions concernent :

- La formation des candidats du DEJEPS avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc.
- L'organisation du raid VTT en Auvergne pour la 3^{ème} année consécutive.
- La collaboration avec la Commission nationale de formation
- L'actualisation des outils du formateur.
- Les interventions pédagogiques sur les stages nationaux (moniteurs, pilotage VTT).
- L'expertise auprès de la ligue Rhône-Alpes.
- L'encadrement du CQP "Mobilité à Vélo" et organisation du stage national.
- L'organisation du rassemblement nationale VTT de la FCD (fédération des clubs de la Défense).
- Le suivi des bases VTT en région Rhône-Alpes.
- L'animation sur la « Verte Tout-Terrain » de Domfront dans l'Orne.

Roger Pelletier (CTN)

Cadre technique d'État, ses missions concernent :

- Les relations auprès des services préfectoraux pour les organisations route et VTT.
- Le suivi de l'évolution de la réglementation relative aux manifestations sportives ouvertes à tous.
- Les contacts avec les structures et les organisateurs pour les résolutions de litiges.
- L'actualisation de la liste des référents (préfectures, sous-préfectures, DDSCS...).
- Les contacts avec les Ministères (Sports et Intérieur) pour l'actualisation des fiches techniques et du règlement type.
- Le suivi d'actions au congrès Vélo City à Nantes et la mise en place du cyclo-village.

Julien David (cadre technique fédéral)

Agent de développement fédéral, ses missions concernent :

- Les visites techniques des bases VTT.
- La labellisation et le suivi des bases VTT.
- La mise d'actions innovantes liées au développement durable (agenda 21).
- La mise en place d'actions de développement durable sur les organisations nationales.
- La collaboration avec le pôle ressources national des sports de nature.
- Le conseil auprès des collectivités locales et territoriales.
- L'intervention sur stages de formation.

Sébastien His (cadre technique fédéral)

Agent de développement fédéral, ses missions concernent :

- L'expertise des dossiers de candidature.
- La labellisation et le suivi des villes et territoires vélotouristiques.
- Le conseil auprès des techniciens des villes labellisées et celles sollicitant le label.
- Les visites techniques à la demande des collectivités.
- Les propositions d'évolution du label.

André Champion (CTN)

Cadre technique d'État auprès de la FFCT depuis 2011, André a cessé son activité professionnelle le 1/2/2015. Cadre technique passionné, il a acquitté ses missions avec professionnalisme durant les 4 années passées au sein de l'équipe technique nationale. Nous tenons à le remercier sincèrement pour son engagement indéfectible au service du projet fédéral.

Conclusion

En poste depuis 2002, l'heure de quitter les fonctions de DTN est venue. A partir du 1/11/2015, Isabelle Gautheron sera nommée afin d'assurer ma succession.

Permettez-moi d'exprimer ici la grande satisfaction que j'ai éprouvée tout au long de ces années passées auprès du président fédéral Dominique Lamouller de l'ensemble des élus nationaux et ceux des différentes structures.

Je tiens à saluer également mes collègues cadres techniques pour leur implication, la dynamique équipe du siège fédéral et du centre national sans lesquels la Fédération française de cyclotourisme ne serait pas devenue l'organisme national reconnu et apprécié, tant en interne que par les services de l'État et du mouvement sportif. J'éprouverai toujours beaucoup de plaisir à vous revoir.

Conseil disciplinaire de 1^{ère} instance

Jean-Claude Loire

Le conseil disciplinaire de première instance a été renouvelé lors de la dernière assemblée générale de la Fédération. Ses membres ont élu leur président et vice-président qui officieront également à la commission électorale.

Le conseil n'a été saisi d'aucun dossier d'instruction ni d'aucune mission par le comité directeur.

Commission électorale

Jean Claude Loire

La mise en place du vote électronique entraîne une modification du fonctionnement de la commission qui pourra se concentrer sur le rôle qui lui est attribué par les statuts et le règlement intérieur de la Fédération. Les membres de la commission se sont accordés sur de nouvelles méthodes.

Conseil disciplinaire d'appel

Jacques Guelton

Durant l'année écoulée, le conseil disciplinaire d'appel n'a pas eu à traiter de dossier et le conseil ne peut que se réjouir de cette situation qui démontre la sérénité de nos dirigeants et de nos membres.

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Cyclotourisme, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce, nous vous informons que dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Comité Directeur et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 30 septembre 2015, en 3 originaux.

Le Commissaire aux Comptes
A4 PARTNERS
Olivier MARION



Rapport financier

Francis Degeix

Exercice du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Les états comptables et financiers de la fédération concernant l'exercice clos le 30 juin 2015 ont été examinés et arrêtés par les trésoriers puis validés par le comité directeur fédéral lors de la réunion du 18 septembre 2015 dans l'attente des avis et remarques des censeurs aux comptes et de l'exécution de la mission annuelle du commissaire aux comptes.

Avant toute comparaison avec les bilans précédents, il convient de tenir compte :

- De l'incidence des événements organisés ponctuellement, à savoir pour 2014-2015 : le Tour Cyclo.
- De l'intégration des comptes de l'ex EURL « les 4 Vents » dissoute le 31/12/2014.

Le **budget global** s'élève à **8 092 197 €** contre 7 459 545 € en 2013-2014.

Analyse du résultat

L'exercice clos le 30 juin 2015 présente un résultat global excédentaire de 114 942 €. (161 683 € en 2013-2014).

Le compte de résultat fait ressortir un résultat d'exploitation positif de 143 775 euros alors qu'il était négatif l'exercice précédent (travaux de réparation et rénovation sur le siège d'Ivry en 2013).

Ce résultat d'exploitation inclut la perte d'exploitation (6 mois) du « centre cyclotouriste » d'Aubusson d'Auvergne pour un montant négatif de 24 264 euros. A noter également la perte générée par le Tour Cyclo de 12 469 euros.

Le **résultat financier** est positif à hauteur de 17 768 euros contre 20 000 en 2013/2014.

Les taux de placement sont proches de zéro et fait nouveau, suite à la souscription d'un emprunt en 2014, nous remboursons, à chaque échéance, une partie du capital emprunté assortie d'intérêts sur emprunt.

Le **résultat exceptionnel** est négatif pour 46 601 euros.

Les **charges exceptionnelles** comprennent principalement :

- Des charges sur exercice antérieur et régularisations diverses.
- Une dépréciation du compte courant de la FFCT dans les comptes de l'EURL des 4 vents à hauteur du déficit enregistré sur l'exercice clos le 31/12/2014 et les opérations de dissolution de l'EURL à cette même date.
- Une provision pour indemnité de rupture (frais de personnel) à venir.

Les **produits exceptionnels** se composent principalement de :

- Quotes-parts de subventions reçues affectées à l'exercice.
- Reprises de provisions de dépréciation des comptes de l'EURL suite à sa dissolution.
- Produits sur exercice antérieur et régularisations diverses.
- Annulations de provisions pour risques établies antérieurement.

Recettes

Le volume d'affaires de la **boutique fédérale** dépend de la mise en vente de produits nouveaux ou non.

Ce fut le cas en 2014 avec le lancement d'une nouvelle collection.

L'activité « boutique » est un service aux adhérents, les articles sont proposés à la vente avec une marge faible.

Le chiffre d'affaires généré par les **séjours** varie selon l'importance et le nombre des séjours réalisés. Le renouvellement des destinations proposées et l'engouement généré par ces services aux licenciés ont sérieusement augmenté le volume d'affaires. La marge brute hors frais de fonctionnement est positive.

Les recettes improprement appelées **licences**, puisqu'il s'agit en fait des **cotisations fédérales** payées par les adhérents, sont en progression de 65 426 euros avant reversement de la part revenant aux structures régionales et départementales. Cette variation provient d'une part de l'augmentation des cotisations/licences et d'autre part, de la faible, mais régulière, progression des adhésions. Le delta des affiliations et ré affiliations « club » est négatif d'une vingtaine d'unités.

Locations immobilières : la FFCT est propriétaire des locaux du centre cyclotouriste d'Aubusson d'Auvergne géré par l'EURL « Les Quatre Vents ». La fédération est également propriétaire de la plupart des installations et à ce titre facture un loyer à l'EURL.

Cette disposition a cessé avec la dissolution de l'EURL au 31 décembre 2014.

La baisse des abonnements à la revue **Cyclotourisme** se poursuit encore cette année. Elle représente environ 400 abonnements. Malgré cela, l'équilibre financier de la revue est toujours atteint. Le doublement des recettes publicitaires obtenues, pour la revue et le site Internet, est de bon augure pour l'avenir de ces deux médias.

Les **redevances annuelles VTT** perçues des bases VTT sont fonction du nombre des bases ayant souhaité obtenir notre label.

Les **conventions de partenariat** concernent essentiellement celle passée avec GrDF. Cette convention a pris fin le 31 décembre 2014.

Dans les **autres produits**, les subventions obtenues du ministère en charge du Sport (141 750 €) sont chaque année, sans surprise, en légère baisse. Elles peuvent varier en fonction des actions entreprises dans le cadre des conventions passées et des objectifs atteints. Les « redevances SF » résultent des conventions passées avec les organisateurs de semaines fédérales et rémunèrent les services ou matériels fournis par la fédération.

Dépenses

Achats non stockés : « petits équipements » : une baisse de 25 000 euros est constatée due essentiellement à la non reconduction de la convention avec GrDF. D'autres postes de moindre importance font également l'objet de réduction de dépenses.

Services extérieurs

Des réductions de coûts ont été opérées sur **le routage** des licences, **les primes d'assurances**.

Hébergement Internet et abonnements à l'Argus de la **presse** sont en hausse. Ce dernier poste a un coût variable en fonction de l'activité médiatique de l'année.

Autres services extérieurs

- **Honoraires** : commissaire aux comptes, avocat, rémunérations d'intermédiaires pour les sites Internet, la revue Cyclotourisme, études concernant le centre d'Aubusson d'Auvergne et vidéos diverses.
- **Annonces & insertions** : nos annonces et parutions dans les magazines traitant du tourisme à vélo, du vtt et la cartographie IGN pour la SF.
- **Salons et expositions** : concerne : salon Destinations Nature à Paris, salon des Maires à Paris, salon d'Amsterdam, Velocity à Nantes, l'Ardéchoise.
- **Frais d'organisation** : stages « formation », organisations pour les jeunes, assemblée générale de la fédération.
- **Catalogues et imprimés** : réduction de charges sur la revue et la licence dématérialisée. Prise en charge d'une partie de la nouvelle édition du guide du cyclotouriste.
- **Frais de déplacement** : légère baisse sur ce poste important ; difficile à contenir car dépendant de l'activité déployée et du coût des transports.
- **Affranchissements-routage** » : économie réalisée sur l'envoi de revues aux nouveaux adhérents.

Impôts et taxes

Le nouveau mode de calcul de la taxe sur les salaires pour les associations génère une baisse de ce poste. C'est assez rare pour être signalé.

Salaires et traitements

Une provision a été constituée en vue du départ de personnel à la retraite. La refonte du site Veloenfrance.fr a nécessité l'emploi d'un CDD.

Subventions accordées

Ristournes et aides aux structures : versements aux comités départementaux et aux ligues d'une part (10%) des cotisations encaissées lors des prises de licences par les adhérents. Ce poste comprend également les aides attribuées pour des actions spécifiques ou ponctuelles comme la Fête du Cyclotourisme, l'accueil dans les structures, la labellisation des randonnées permanentes, l'organisation des rencontres départementales jeunes et CER des ligues.

Les dotations aux amortissements concernent les amortissements des bâtiments et matériels du siège social d'Ivry ainsi que les bâtiments et aménagements d'Aubusson d'Auvergne.

Comparatif budgétaire

Hors éléments exceptionnels et financiers :
Recettes réalisées = 101,5 % du prévisionnel.
Dépenses réalisées = 99 % du prévisionnel.

Conclusions

L'arrêt de la convention avec GrDF, et l'intégration financière de l'EURL « les 4 vents » en faisaient un exercice à risques. La prise en compte en amont de ces événements a permis d'en réduire l'impact. La légère mais continue progression des effectifs accompagnée de l'augmentation de 50 cents des cotisations permettent de dégager un boni honorable pour une fédération comme la nôtre. Il reste à stabiliser les pertes structurelles du centre d'Aubusson d'Auvergne. De nouveaux événements à organiser sont actuellement à l'étude. En contrepartie, afin que l'outil reste accueillant et fonctionnel, des rénovations vont s'imposer à court terme.

Affectation des résultats

Conformément au vote de l'AG de Tours, le boni de l'exercice 2013/2014 a été viré au compte « réserves ».
Les comptes, tels qu'ils sont présentés, sont soumis au quitus de l'assemblée générale.

Le comité directeur fédéral propose d'affecter au compte « réserves » le boni de l'exercice clos le 30/06/2015 soit 114 942 euros. Tels sont les éléments soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés. Le fait pour eux de donner quitus sur le présent rapport financier validera la proposition relative à l'affectation du résultat tel que proposé ci-dessus.

F.F.C.T. - COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2015

| CHARGES | 01/07/14-30/06/15 | 01/07/13-30/06/14 | PRODUITS | 01/07/14-30/06/15 | 01/07/13-30/06/14 |
|------------------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| ACHATS DE MARCHANDISES | 982 290 | 658 392 | VENTES DE MARCHANDISES | 1 078 340 | 738 782 |
| ACHATS BOUTIQUE | 166 017 | 245 949 | VENTES BOUTIQUE | 195 156 | 268 159 |
| ACHATS DE SEJOURS | 816 273 | 412 443 | VENTES DE SEJOURS | 883 184 | 470 623 |
| VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES | 16 043 | 3 866 | | | |
| VARIATION DE STOCKS | 16 043 | 3 866 | | | |
| AUTRES ACHATS NON STOCKES | 93 425 | 127 954 | PRESTATIONS DE SERVICES | 5 983 485 | 6 072 485 |
| GAZ & ELECTRICITE | 6 333 | 9 691 | | | |
| FOURNITURES D'ENTRETIEN ET BUREAU | 19 794 | 26 452 | PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET | 2 308 264 | 2 377 327 |
| EMBALLAGES | 2 784 | 2 469 | ASS. A / B / RP | 84 225 | 80 245 |
| PETITS EQUIPEMENTS | 64 514 | 89 342 | LICENCES | 2 806 086 | 2 740 660 |
| SERVICES EXTERIEURS | 2 604 407 | 2 962 399 | COTISATION CLUB | 84 112 | 83 061 |
| SOUS-TRAITANCE LICENCES EXALTO | 49 321 | 65 875 | DUPLICATA | - | - |
| LOC. IMMOBILIERES, MOBILIERES, CREDIT BAIL | 30 062 | 30 701 | FRAIS DE BORDEREAUX | 55 | 64 |
| CHARGES DE CO-PROPRIETE | 8 324 | 8 854 | INSCRIPTIONS | 30 640 | 27 472 |
| ENTRETIEN ET REPARATIONS | 12 102 | 302 311 | PORT FACTURE | 7 309 | 10 914 |
| CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE | 15 813 | 14 858 | LOCATIONS IMMOBILIERES | 14 150 | 28 000 |
| HEBERGEMENT & MAINTENANCE SITE | 36 363 | 21 251 | LOCATIONS MOBILIERES | 42 698 | 30 233 |
| PRIMES D'ASSURANCES | 14 652 | 24 263 | VENTES DIVERSES | 4 264 | 8 342 |
| PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET | 2 310 981 | 2 384 992 | ABONNEMENTS LICENCIES | 283 167 | 292 796 |
| ASSURANCES A / B / RP | 77 925 | 80 055 | ABONNEMENTS AUX CLUBS | 69 275 | 69 861 |
| DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS | 37 669 | 25 872 | ABONNEMENTS NON LICENCIES | 15 445 | 17 136 |
| FRAIS DE SEMINAIRES | 11 195 | 3 367 | LABELLISATION V.T.T. | 3 525 | 7 251 |
| AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 1 335 706 | 1 371 901 | COTISATION VILLES VELOTOURISTIQUES | 25 342 | 23 014 |
| INTERIMAIRE & INDEMNITES DE STAGE | 132 | 1 409 | REDEVANCE ANNUELLE V.T.T. | 31 302 | 31 161 |
| HONORAIRES & COMMISSIONS | 178 479 | 145 336 | PUBLICITE "CYCLOTOURISME" et SITE INTERNE | 31 267 | 12 982 |
| ANNONCES & INSERTIONS | 56 609 | 54 743 | PARTENARIAT | 132 950 | 225 581 |
| PROMOTIONS | 23 100 | 19 790 | PARUTIONS "BONNES ADRESSES" | 9 409 | 6 385 |
| SALONS & EXPOSITIONS | 102 112 | 147 298 | | | |
| FRAIS D'ORGANISATION | 110 512 | 94 607 | | | |
| BOURSES, PRIMES & RECOMPENSES | 35 915 | 39 312 | | | |
| CATALOGUES, IMPRIMES, PUBLICATIONS | 228 393 | 248 055 | | | |
| POURBOIRES, ETRENNES, DEUILS | 1 111 | 1 516 | | | |
| PHOTOCOPIES | 4 834 | 4 540 | | | |
| TRANSPORT S/ACHAT & DE FONDS | 7 052 | 1 634 | | | |
| FRAIS DE DEPLACEMENT | 307 840 | 319 522 | | | |
| AFFRANCHISSEMENTS ET ROUTAGE | 218 754 | 236 049 | | | |
| TELEPHONE | 24 217 | 26 646 | | | |
| COURSIER | 450 | 46 | | | |
| FRAIS BANCAIRES | 16 507 | 13 614 | | | |
| FRAIS SUR CHEQUES DEJEUNERS | 19 689 | 17 884 | | | |
| IMPOTS & TAXES | 65 675 | 70 193 | | | |
| TAXE SUR SALAIRES | 18 771 | 23 883 | | | |
| TAXE D'APPRENTISSAGE | 1 406 | 1 427 | | | |
| FORMATION CONTINUE | 11 052 | 11 114 | | | |
| EFFORT DE CONSTRUCTION | 2 822 | 2 884 | | | |
| TAXE PROFESSIONNELLE | 4 516 | 4 921 | | | |
| TAXE FONCIERE | 24 044 | 25 831 | | | |
| AUTRES IMPOTS ET TAXES | 3 064 | 133 | | | |
| SALAIRES ET TRAITEMENTS | 706 150 | 658 472 | | | |
| SALAIRES / CONGES PAYES / PRIMES | 651 202 | 632 757 | | | |
| INDEMNITES DIVERSES | 54 948 | 25 715 | | | |
| CHARGES SOCIALES | 287 025 | 263 600 | | | |
| CHARGES S/SALAIRES | 284 170 | 260 850 | | | |
| MEDECINE DU TRAVAIL | 2 855 | 2 750 | | | |
| SUBVENTIONS ACCORDEES | 842 678 | 798 036 | | | |
| PART DES COTISATIONS & AIDES S/ACTIONS | 693 042 | 674 942 | | | |
| AIDES AUX PROJETS SPECIFIQUES | 102 041 | 83 857 | | | |
| ACTIONS JEUNES (P.L.J.) | 47 595 | 39 237 | | | |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 226 757 | 222 892 | | | |
| D.A.P. IMMO INCORPORELLES | 18 606 | 10 693 | | | |
| D.A.P. IMMO CORPORELLES | 208 151 | 212 199 | | | |
| DOTATIONS AUX PROVISIONS | 9 154 | 2 736 | | | |
| D.A.P. STOCKS | 1 060 | 2 736 | | | |
| D.A.P. CLIENTS DOUTEUX | 8 094 | - | | | |
| AUTRES CHARGES | 11 371 | 26 849 | | | |
| PERTES S/CREANCES IRRECOURVABLES | - | 3 421 | | | |
| AUTRES CHARGES DE GESTION | 11 371 | 23 428 | | | |
| EVENEMENTS : RANDONNEE ACA HANDICAP | 34 044 | 28 293 | EVENEMENTS : RANDONNEE ACA HANDICAP | 40 830 | 33 755 |
| EVENEMENTS : RANDONNEE DISP PENITENCIER | - | 12 212 | EVENEMENTS : RANDONNEE DISP PENITENCIER | - | 12 212 |
| EVENEMENTS : TOUR CYCLOTOURISTE 2014 | 244 927 | - | EVENEMENTS : TOUR CYCLOTOURISTE 2014 | 232 458 | - |
| CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE | 157 523 | - | CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE | 133 259 | - |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 7 585 089 | 7 200 063 | TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 7 728 864 | 7 144 816 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 143 775 | 55 248 | | | |
| CHARGES FINANCIERES | 12 472 | - | PRODUITS FINANCIERS | 30 240 | 20 000 |
| CHARGES FINANCIERES | 7 623 | - | R.A.P. RISQUES FINANCIERS | 7 623 | - |
| INTERETS DES EMPRUNTS | 4 849 | - | PRODUITS SUR SICAV | - | - |
| D.A.P. FINANCIERES | - | - | PRODUITS FINANCIERS | 22 617 | 20 000 |
| TOTAL DES CHARGES FINANCIERES | 12 472 | - | TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS | 30 240 | 20 000 |
| RESULTAT FINANCIER | 17 768 | 20 000 | | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 379 694 | 97 799 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 333 093 | 294 729 |
| CHARGES S/EXO ANTERIEURS | 3 151 | 2 912 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 33 968 | 1 504 |
| VNCEA | 828 | - | PRODUITS S/EXO ANTERIEURS | 2 831 | 11 303 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 10 779 | 586 | P.C.E.A.C. | 100 | 6 000 |
| D.A.P. PROVISIONS EXCEPTIONNELLES | 19 500 | 94 301 | QUOTE PART SUBVENTION | 24 154 | 24 322 |
| DISSOLUTION EURL - SOLDE DU COMPTE COUR | 345 436 | - | R.A.P. RISQUES EXCEPTIONNELS | 9 800 | 251 600 |
| TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES | 379 694 | 97 799 | TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS | 333 093 | 294 729 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 46 601 | 196 930 | | | |
| TOTAL GENERAL | 7 977 255 | 7 297 862 | TOTAL GENERAL | 8 092 197 | 7 459 545 |
| RESULTAT FINAL | 114 942 | 161 683 | | | |

F.F.C.T. - BILAN AU 30 JUIN 2015

| ACTIF | 01/07/14 - 30/06/15 | | 30/06/14 | PASSIF | 30/06/15 | 30/06/14 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| | BRUT | AMORT. ET PROVISIONS | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES <i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES GITE</i> | 175 894 8 818 | 132 376 6 315 | 43 517 2 503 | FONDS ASSOCIATIF | 152 449 | 38 688 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS CONSTRUCTIONS | 78 770 2 255 227 | - 1 403 765 | 78 770 851 462 | RESERVES AUTRES RESERVES TOTAL DES RESERVES | 1 980 726 1 819 042 1 819 042 | 78 770 940 190 502 210 |
| AGENCEMENT ET INSTALLATIONS TECHNIQUES MATÉRIEL DE TRANSPORT / BUREAU / MOBILIERS | 1 152 276 552 700 | 748 384 498 779 | 403 891 53 922 | RESULTATS DE L'EXERCICE | 114 942 | 51 420 8 005 |
| IMMOBILISATIONS EN COURS <i>IMMOB. CORPORELLES</i> | 32 568 4 071 541 211 868 | 2 650 928 167 487 | 32 568 1 420 613 44 382 | SUBVENTIONS RECUES SUBVENTION CONSEIL REGIONAL AUVERGNE SUBVENTION CONSEIL GENERAL PUY DE DOME SUBVENTION COMMUNE COURPIERE (63) SUBVENTION F.N.A.D.T. SUBVENTION FEDER SUBVENTION DDJS PUY DE DOME SUBVENTION CNDS PUY DE DOME TOTAL DES SUBVENTIONS | 26 607 17 207 1 330 5 321 3 991 14 972 46 394 115 823 | 1 580 596 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES PARTICIPATIONS PRETS CAUTIONS VERSEES <i>IMMOB. FINANCIERES</i> <i>IMMOB. FINANCIERES GITE</i> | 24 470 347 24 817 5 729 | - - - | 24 470 347 24 817 5 729 | TOTAL FONDS PROPRES | 2 363 940 | 25 490 2 247 27 737 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISE | 4 498 687 | 2 957 105 | 1 541 561 | TOTAL PROVISIONS | 67 500 | 1 647 021 |
| STOCKS ET EN-COURS STOCK BOUTIQUE FEDERALE STOCKS VELOS PPK TOTAL STOCKS TOTAL STOCKS GITE | 186 296 13 800 200 095 17 570 | 31 949 13 800 45 749 | 154 346 0 154 346 17 570 | PROVISIONS PROVISIONS POUR RISQUES PROVISION POUR GROS TRAVAUX PROVISION POUR REMISE EN ETAT TOTAL PROVISIONS | 19 500 48 000 67 500 | 136 113 - 136 113 |
| AVANCES ET ACOMPTES VERSES | 189 439 | - | 189 439 | TOTAL PROVISIONS | 67 500 | 122 516 |
| CREANCES CREANCES CLIENTS FOURNISSEURS DEBITEURS COMPTE COURANT DEBITEUR AUTRES CREANCES PRODUITS A RECEVOIR TOTAL CREANCES TOTAL CREANCES GITE | 31 962 465 779 39 696 65 559 602 997 11 086 | 8 094 | 23 869 465 779 - 39 696 65 559 594 903 11 086 | EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DETTES FOURNISSEURS COMPTE FOURNISSEUR FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES TOTAL DETTES FOURNISSEURS TOTAL DETTES FOURNISSEURS GITE | 170 917 198 904 2 690 822 2 889 726 2 706 | 70 716 351 843 99 525 61 384 45 769 629 237 |
| PLACEMENTS | 4 905 555 | - | 4 905 555 | DETTES FISCALES ET SOCIALES ETAT, IMPOTS ET TVA DUS PERSONNEL, CP ET INDEMNITES DUES ORGANISMES, CHARGES SOCIALES DUES TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES GITE | 21 560 99 652 93 420 214 632 50 195 | 4 542 156 |
| DISPONIBILITES CAISSE CHEQUES A ENCAISSER COMPTE COURANT BNP / SG / BANQUE POSTALE INTERETS A RECEVOIR TOTAL DES DISPONIBILITES TOTAL DES DISPONIBILITES GITE | 2 619 130 128 13 523 146 270 73 686 | - | 2 619 130 128 13 523 146 270 73 686 | AUTRES DETTES AUTRES DETTES GITE | 110 870 31 208 | 5 847 47 027 127 716 21 022 201 612 |
| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE CHARGES D'AVANCE TOTAL CHARGES D'AVANCE TOTAL CHARGES D'AVANCE GITE | 528 296 528 296 4 201 | - | 528 296 528 296 4 201 | AVANCES ET ACOMPTES RECUS PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | 192 243 2 072 978 | 478 607 478 607 |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 6 679 194 | 53 843 | 6 625 352 | TOTAL DETTES | 5 735 473 | 6 110 242 |
| TOTAL GENERAL | 11 177 861 | 3 010 948 | 8 166 913 | TOTAL GENERAL | 8 166 913 | 7 757 263 |

Rapport des censeurs aux comptes de la FFCT

Exercice du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

En exécution du mandat qui nous a été confié, et conformément au règlement intérieur de la FFCT, article 29, nous, Annie Lacroix et Bernard Aussillou, censeurs aux comptes, avons procédé, le 03 septembre 2015 à l'examen des comptes de l'exercice 2014 /2015 clos au 30 juin 2015.

Etaient également présents, monsieur Francis Degeix, Trésorier général, madame Elisabeth Picaud, trésorière adjointe, ainsi que madame Stéphanie Callaud, comptable salariée de la FFCT.

Les comptes de résultats avec comparatif budgétaire, les balances et les états financiers de l'association nous avaient été préalablement transmis, nous avons également été invités à consulter les bulletins fédéraux ainsi que Cycl@net pour connaître les différentes décisions prises en réunion du comité directeur fédéral.

Le jour du contrôle nous ont été remis des tableaux comparatifs et des tableaux de suivi de consommation de crédits, notamment des commissions fédérales.

Nous avons pu constater que dans la majorité des cas les budgets affectés sont respectés, à l'exception notable de la commission communication et multimédia dont le budget a été dépassé de 61% (soit + 30ke), les explications nécessaires nous ont été fournies, un budget exceptionnel a été débloqué pour la refonte du site « vélo en France » pour un cout de 120 ke étalé sur 3 exercices, à noter également les fluctuations liées à l'abonnement « L'Argus ».

Compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2014/2015 fait apparaître un boni de 115ke, ce qui est satisfaisant.

Remarques :

Poste achat de marchandises : la consommation de crédits est supérieure à la prévision. C'est le poste achat de séjours qui est concerné, en contrepartie le poste recettes est également supérieur aux prévisions dans les mêmes proportions.

Poste autres achats : le poste énergie est en baisse, ceci s'explique par la mise en place d'ampoules basse consommation d'une part et par un hiver plutôt clément d'autre part.

Un déficit est constaté sur le Tour Cyclotouriste, dû au nombre insuffisant de participants, la prochaine édition de cette organisation doit permettre de tirer des enseignements sur cette organisation qui devrait retrouver l'équilibre.

Un événement important est intervenu sur cet exercice, comme prévu et voté lors de la dernière A.G., l'EURL des 4 vents a été dissoute, l'intégration a été faite dans les comptes 2014/2015, avec un résultat négatif de 83.2ke, il s'agit du report intégral des comptes courants de la fédération dans l'EURL.

A compter du 1er janvier 2015, le fonctionnement du gîte doit être considéré comme une commission fédérale à part entière. Un compte de résultat pour les 6 mois nous est fourni qui fait apparaître un déficit contenu de 24ke.

Il nous paraît important que le budget prévisionnel du prochain exercice intègre bien le budget à consacrer au gîte des quatre vents

Bilan

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2013/2014 a bien été affecté au compte réserves, conformément à la décision de la dernière AG fédérale.


Nous constatons un fort niveau de placements, ceci est dû au fait que la facture des assurances n'est pas parvenue et ne sera réglée qu'après la clôture de l'exercice.

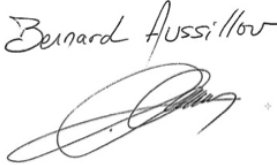
Un exercice comptable correspondant à la saison cyclotouriste simplifierait le travail comptable et permettrait un meilleur suivi budgétaire. Une réflexion est peut-être à mener sur le sujet.

Conclusion

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'AG représentent sincèrement et régulièrement la situation financière de la FFCT au 30 juin 2015 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

Nous pouvons remercier Stéphanie Callaud et les trésoriers pour la qualité du travail fourni.

Annie LACROIX


Bernard AUSSILLOU


Projet de budget

Exercice du 1^{er} juillet 2016 - 30 juin 2017

En respect des textes régissant les associations, ce budget est présenté « en équilibre » pour un montant total de 8 308 000 euros. Il a été établi en fonction des éléments portés à notre connaissance à sa date de création. Il prend en compte les évolutions du site « **Veloenfrance** », d'un projet d'étude sur les retombées économiques du cyclotourisme et d'une enveloppe affectée à la rénovation des chambres du **centre cyclotouriste d'Aubusson d'Auvergne**.

L'EURL des « 4 vents » étant dissoute depuis le 31/12/2014, les comptes du centre cyclotouriste sont intégrés à ceux de la fédération. En fonction des chiffres d'affaires réalisés, des résultats constatés ces dernières années, nous estimons à 50 000 euros la perte annuelle dégagée par cette activité pour l'exercice 2016-2017.

Événementiels organisés sur la période : « Tour Cyclo », « randonnée Handicap » et l'expédition « Mexique-Amérique-Centrale 2017 ». La marge fonctionnelle de ces organisations est estimée à 31 500 euros.

Recettes

Pour le calcul des produits « **licences** », nous avons tenu compte des tarifs appliqués en 2016 pour un nombre de licenciés équivalent à l'année 2015, d'une variation proche de zéro pour les cotisations sur licences 2017. Ce poste représente 50 % du budget hors assurance.

Le chiffre d'affaires de la **boutique fédérale** est estimé équivalent à celui de 2014-2015. Une moyenne des 3 dernières années a été employée pour déterminer les chiffres de l'activité **séjours** avec une marge moyenne de 8 %.

Les redevances provenant des **Semaines fédérales** sont fixées conventionnellement entre la fédération et les organisateurs.

Les abonnements à la revue « **Cyclotourisme** » sont maintenus à leur niveau moyen des dernières années, voire en légère progression, dans l'espoir d'avoir atteint les chiffres plancher et dans l'attente de trouver une méthode pérenne de sauvegarde de cette revue papier.

Partenariat : après le départ de GrDF, ne subsiste que ceux de ALLIANZ sur le contrat de prévention et IGN pour les parcours de la SF.

Les subventions attribuées par le ministère sont revues à la baisse eu égard aux différents courriers d'informations reçus du ministère.

Les produits financiers générés par les sommes placées en attente de leurs affectations sont évalués avec les taux de placement actuellement proposés, c'est-à-dire proche de zéro.

Dépenses

Petits équipements : un budget complémentaire de 10 000 euros est prévu pour ce poste en complément des besoins habituels.

Sous-traitance licences : selon le contrat EXALTO, en tenant compte de frais de maintenance supplémentaires ainsi qu'un coût de sous-traitance pour les Cyclomontagnardes.

Entretien sur immeubles : prise en compte d'un budget de 100 000 euros pour les prochains travaux du centre d'Aubusson d'Auvergne (rénovation des chambres de l'ancien bâtiment et travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif).

Hébergement et maintenance Internet : compléments prévus pour les sites V.E.F. et U.C.T.I.

Honoraires : rémunérations des intervenants sur la conception de la revue, réalisations des vidéos, honoraires des avocats, commissaire aux comptes, conseiller en assurances. Budget complémentaire envisagé pour une enquête sur le cyclotourisme.

Salons où nous participons habituellement : salon des Maires, Destinations Nature, Amsterdam, rencontre du tourisme, CVTC, Ardéchoise. Un budget complémentaire de 10 000 euros est prévu en cas d'opportunités.

Catalogues et imprimés : prise en compte de l'édition d'un « guide vélo en France » dont la charge est répartie sur 2 ans. Outre les **frais d'organisations** habituels, un budget complémentaire de 10 000 euros sera disponible. Les **frais de déplacement** sont maintenus à leur niveau actuel.

Salaires et charges sociales : hors les remplacements pour départs en retraite ou ruptures de contrat, aucun mouvement de personnel n'est envisagé.

Ristournes : 10% des cotisations perçues par la fédération sont reversées aux ligues et comités départementaux. Les aides ponctuelles sur actions sont maintenues dans les conditions habituelles et avec des objectifs fixés annuellement. Suite à la réforme territoriale et des transferts de compétences, les attributions ponctuelles ou non pourront être modifiées. L'enveloppe globale ne sera pas modifiée.

Non prévisibles par nature, aucune **charge**, ni **produit exceptionnel** (hors quote-part sur subventions reçues) ne figurent sur ce prévisionnel.

Ce projet de budget est soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés.

PROJET DE BUDGET : 1er JUILLET 2016 au 30 JUIN 2017

| | BUDGET 16/17 | | BUDGET 16/17 |
|----------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------|---------------------|
| | 750 000,00 | | 830 000,00 |
| ACHATS BOUTIQUE ET VARIATION DE STOCKS | 150 000,00 | VENTES BOUTIQUE | 180 000,00 |
| ORGANISATIONS DE SEJOURS | 600 000,00 | INSCRIPTIONS AUX SEJOURS | 650 000,00 |
| | 95 200,00 | | |
| ELECTRICITE & GAZ | 10 000,00 | | |
| FOURNITURES D'ENTRETIEN | 11 000,00 | | |
| FOURNITURES DE BUREAU | 15 000,00 | | 6 071 000,00 |
| EMBALLAGES | 3 500,00 | PETIT BRAQUET | 1 850 000,00 |
| PETITS EQUIPEMENTS | 55 700,00 | GRAND BRAQUET | 460 000,00 |
| | 2 747 500,00 | ASSURANCE A | 40 000,00 |
| SOUS-TRAITANCE LICENCES | 59 000,00 | ASSURANCE B | 40 000,00 |
| CREDIT BAIL COPIEURS | 6 000,00 | LICENCES | 2 950 000,00 |
| LOCATIONS IMMOBILIERES | 20 000,00 | COTISATION CLUB | 85 000,00 |
| LOCATIONS MOBILIERES | 8 000,00 | INSCRIPTIONS | 35 000,00 |
| CHARGES DE CO-PROPRIETE | 10 000,00 | PORT FACTURE | 8 000,00 |
| ENTRETIEN ET REPARATIONS S/IMMEUBLE | 121 000,00 | LOCATIONS IMMOBILIERES (Bail EURL) | 0,00 |
| ENTRETIEN ET REPARATIONS S/MEUBLE | 3 000,00 | LOCATIONS MOBILIERES (Sanitaires & Containers) | 41 700,00 |
| MAINTENANCE INFORMATIQUE | 18 000,00 | VENTES DIVERSES | 4 000,00 |
| HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SITE INTERNET | 47 000,00 | ABONNEMENTS LICENCES | 295 000,00 |
| PRIMES D'ASSURANCES | 18 000,00 | ABONNEMENTS AUX CLUBS | 70 000,00 |
| PETIT BRAQUET | 1 850 000,00 | ABONNEMENTS NON LICENCES | 23 000,00 |
| GRAND BRAQUET | 460 000,00 | COTISATION LABEL BASE D'ACTIVITE V.T.T. | 36 000,00 |
| ASSURANCE A | 40 000,00 | LABEL VILLES & TERRITOIRES VELOTOURISTIQUE | 25 000,00 |
| ASSURANCE B | 40 000,00 | PUBLICITE REVUE & SITE INTERNET | 38 000,00 |
| DOCUMENTATIONS/ABONNEMENTS | 40 000,00 | PARTENARIAT | 47 500,00 |
| FRAIS DE SEMINAIRES | 7 500,00 | COTISATION BONNES ADRESSES VELO EN France | 22 800,00 |
| | | | |
| MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES | | | |
| TOUR CYCLOTOURISTE 2016 | 245 000,00 | TOUR CYCLOTOURISTE 2016 | 260 000,00 |
| RANDONNEE HANDICAP | 35 000,00 | RANDONNEE HANDICAP | 38 500,00 |
| EXPEDITION MAC 2017 | 530 000,00 | EXPEDITION MAC 2017 | 543 000,00 |
| | 1 359 300,00 | | |
| HONORAIRES (dont maquette "Cyclotourisme") | 175 000,00 | | |
| ANNONCES ET INSERTIONS | 57 000,00 | | |
| PROMOTIONS | 25 000,00 | | |
| SALONS ET EXPOSITIONS | 100 000,00 | | 216 500,00 |
| FRAIS D'ORGANISATION (Stages, org. Jeunes, ...) | 130 000,00 | SUBVENTIONS | 120 000,00 |
| BOURSES ET PRIMES | 15 000,00 | ABONDONS DE FRAIS | 25 000,00 |
| RECOMPENSES | 7 500,00 | REDEVANCE COSFIC PART INFORMATIQUE | 15 000,00 |
| CATALOGUES ET IMPRIMES | 96 000,00 | REDEVANCE COSFIC PART COMMUNICATION | 22 500,00 |
| PUBLICATIONS (Impression "Cyclotourisme") | 135 000,00 | AUTRES PRODUITS | 34 000,00 |
| POURBOIRES, ETRENNES | 2 000,00 | | |
| PHOTOCOPIES | 6 000,00 | | |
| TRANSPORT DE FONDS | 1 000,00 | | |
| FRAIS DE DEPLACEMENT | 310 000,00 | | |
| AFFRANCHISSEMENTS | 198 500,00 | | 0,00 |
| FRAIS DE ROUTAGE | 27 500,00 | REP. DES PROV. POUR RISQUES | 0,00 |
| TELEPHONE | 30 000,00 | REP. PROV. STOCK | 0,00 |
| FRAIS BANCAIRES | 18 000,00 | REP. PROV. CLIENTS DOUTEUX | 0,00 |
| COTISATIONS | 21 600,00 | | |
| FRAIS SUR CHEQUES DEJEUNERS | 4 200,00 | | 0,00 |
| | 69 500,00 | AVANTAGES EN NATURE | 0,00 |
| TAXE SUR SALAIRES | 20 000,00 | REMBT I.J.S.S. | 0,00 |
| TAXE D'APPRENTISSAGE | 1 500,00 | | |
| FORMATION CONTINUE | 12 000,00 | | |
| EFFORT DE CONSTRUCTION | 3 000,00 | | |
| TAXE PROFESSIONNELLE | 5 000,00 | | |
| TAXE FONCIERE | 25 000,00 | | |
| AUTRES IMPOTS ET TAXES | 3 000,00 | | |
| | 689 000,00 | | |
| SALAIRES | 607 000,00 | | |
| CONGES PAYES | 5 000,00 | | |
| 13EME MOIS | 50 000,00 | | |
| CHEQUES DEJEUNERS | 18 000,00 | | |
| INDEMNITES DE TRANSPORT | 9 000,00 | | |
| | 286 000,00 | | |
| CHARGES S/SALAIRES | 283 000,00 | | |
| MEDECINE DU TRAVAIL | 3 000,00 | | |
| | 871 500,00 | | |
| PART DES COTISATIONS ET AIDES SUR ACTIONS | 721 000,00 | | |
| AIDES AUX STRUCTURES | 102 500,00 | | |
| AIDES AUX JEUNES (P.L.J.) | 48 000,00 | | |
| | 10 000,00 | | |
| PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES | 0,00 | | |
| CHARGES DIV. DE GESTION COURANTE | 10 000,00 | | |
| | 265 000,00 | | |
| D.A.P. IMMO INCORPORELLES | 45 000,00 | | |
| D.A.P. IMMO CORPORELLES | 220 000,00 | | |
| | | | |
| CENTRE NATIONAL DE CYCLOTOURISME D'AUBUSSON | | | |
| COUT D'EXPLOITATION | 350 000,00 | CHIFFRES D'AFFAIRES | 300 000,00 |
| | 8 303 000,00 | | 8 259 000,00 |
| | 5 000,00 | | 25 000,00 |
| INTERETS DES EMPRUNTS | 5 000,00 | ESCOMPTE OBTENUES | 25 000,00 |
| CHARGES FINANCIERES | | PRODUITS SUR SICAV | |
| D.A.P. FINANCIERES | | PRODUITS FINANCIERS | |
| | 5 000,00 | | 25 000,00 |
| | 0,00 | | 24 000,00 |
| CH. EXCEPT. S/OPE GESTION | | PRODUITS EXCEPTIONNELS | |
| VNCEA | | P.C.E.A.C. | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | QUOTE PART SUBVENTION | 24 000,00 |
| | 0,00 | | 24 000,00 |
| | 8 308 000,00 | | 8 308 000,00 |

Rapport EURL

Exercice du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014

Conformément à l'Assemblée Générale de Tours, 2014 a été le dernier exercice social de l'EURL des 4 vents qui a donc été dissoute après un dernier résultat négatif de 83 196 euros.

Extrait de la déclaration de dissolution sans liquidation :

La Fédération française de cyclotourisme, association loi 1901 immatriculée sous le numéro 784 448 656 000 40, dont le siège social est situé au 12, rue Louis Bertrand – 94200 Ivry-Sur-Seine représentée par son Président, Dominique Lamouller, ici nommée Société Confondante,

Associée unique de l'EURL des quatre vents, immatriculée sous le numéro 41985086200014 au capital de 7 622,45 €, divisé en 500 parts d'une valeur nominale de 15,24 € chacune, ayant son siège social à Aubusson d'Auvergne (63120), ici nommée Société Dissoute,

Étant observé que la société A4 PARTNERS, commissaire aux comptes titulaire, a été préalablement informée des présentes, Constatant que du fait des pertes réalisées sur les derniers exercices, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, statuant conformément à l'article L225-248 du Code de commerce, décide, par application des dispositions de l'article L844-5, alinéa 3 du Code civil, la dissolution de l'EURL des quatre vents et fait les déclarations suivantes :

La Fédération française de cyclotourisme, associée unique, déclare dissoudre l'EURL les quatre vents par anticipation à compter de ce jour.

Par application des dispositions de l'article L844-5, alinéa 3 de Code civil, cette dissolution entraînera la disparition de la personnalité morale et la transmission universelle du patrimoine de la Société Dissoute à la Société Confondante, sans qu'il y ait lieu à liquidation, et ce à l'issue du délai d'opposition de 30 jours mentionné à l'article précité du Code civil ou, en cas d'opposition, lorsque celle-ci aura été rejetée en première instance ou que le remboursement des créances aura été effectué ou les garanties constituées. La Société Confondante se substituera ainsi à la Société Dissoute dans tous ses biens, créances, droits et obligations, y compris tous ses engagements vis-à-vis des tiers.

EURL LES QUATRE VENTS - COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/14

| CHARGES | REALISE 31/12/14 | REALISE 31/12/13 | REALISE 31/12/12 | PRODUITS | REALISE 31/12/14 | REALISE 31/12/13 | REALISE 31/12/12 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| ACHATS DE MARCHANDISES | 9 684 | 19 689 | 12 710 | VENTES DE MARCHANDISES | 4 437 | 4 623 | 9 102 |
| VARIATIONS DE STOCK | - 1 243 | - 4 994 | 8 592 | | | | |
| ACHATS DE MATIERES ET FOURNIT. | 53 704 | 129 018 | 95 069 | PRODUCTION VENDUE | 279 222 | 409 961 | 275 844 |
| AUTRES ACHATS ET CH. EXTERNES | 91 643 | 97 433 | 89 951 | BIENS | | | 5 374 |
| IMPOTS, TAXES ET VERS.ASSIMILES | 3 914 | 2 975 | 2 363 | SERVICES | 279 222 | 409 961 | 270 470 |
| SALAIRES ET TRAITEMENTS | 142 504 | 181 464 | 133 975 | PRODUCTION STOCKEE | | | |
| CHARGES SOCIALES | 50 935 | 63 802 | 46 590 | PRODUCTION IMMOBILISEE | | | |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 20 026 | 22 144 | 13 611 | SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | | | |
| DOTATIONS AUX PROVISIONS | | | 5 747 | REPRISES SUR PROVISIONS | | | |
| AUTRES CHARGES | 2 | 324 | | AUTRES PRODUITS | 6 408 | 13 030 | 7 976 |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | 371 168 | 511 855 | 408 608 | TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 290 067 | 427 614 | 292 922 |
| DOT. AUX AMORT. ET PROV. INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES CHARGES SUR CESSIONS V.M.P | 250 | 443 | 355 | REP. SUR AMORT. ET PROV. INTERETS ET PROD. ASSIMILES PRODUITS SUR CESSIONS V.M.P. | | 115 | 2 320 |
| TOTAL CHARGES FINANCIERES | 250 | 443 | 355 | TOTAL PRODUITS FINANCIERES | - | 115 | 2 320 |
| SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOT. AUX AMORT. ET PROV. | 8 191 | | 1 695 | SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISE DE PROVISIONS | 599 | 70 | 1 221 |
| TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES | 8 191 | - | 1 695 | TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS | 6 346 | 70 | 1 221 |
| IMPOT SUR LES BENEFICES | | | | | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 379 609 | 512 299 | 410 658 | TOTAL DES PRODUITS | 296 413 | 427 798 | 296 463 |
| SOLDE CREDITEUR : bénéfice | - | - | - | SOLDE DEBITEUR : déficit | 83 196 | 84 501 | 114 195 |
| TOTAL GENERAL | 379 609 | 512 299 | 410 658 | TOTAL GENERAL | 379 609 | 512 299 | 410 658 |

Résolutions

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution 1

Remplacement de l'expression « ligues régionales de cyclotourisme » dans le paragraphe I de l'article 4 des statuts par l'expression « comités régionaux de cyclotourisme »

Dans le cadre du nouveau découpage territorial de la loi sur la réforme territoriale et de la réduction du nombre de régions par l'État, la Fédération française de cyclotourisme propose la création de comités régionaux en vue du remplacement de la dénomination actuelle des ligues régionales.

Approuvez-vous la proposition de modification des statuts afin d'introduire la nouvelle appellation des comités régionaux de cyclotourisme ?

Résolution 2

Remplacement du texte du 3^{ème} alinéa de l'article 12 des statuts par le texte ci-dessous et la suppression du 4^{ème} alinéa de l'article 17 des statuts :

Lorsque la proportion des licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 % une proportion minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe prendra en compte la répartition par sexe des licences, sans pouvoir être inférieure à 25 % dans les instances dirigeantes de la fédération. Lorsque la proportion des licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 % une proportion minimale de 40 % des sièges pour les personnes de chaque sexe sera prévue dans les instances dirigeantes.

En pratique 5 sièges seront réservés aux femmes pour les élections du comité directeur, en cas de candidatures féminines en nombre insuffisant les postes resteraient vacants.

Approuvez-vous la proposition de modification des statuts afin d'introduire la nouvelle parité hommes/femmes ?

Résolutions

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 3

Modification de l'article 30 du Règlement Intérieur suite à la loi de réforme territoriale du 16/12/2014 qui décidait le remplacement de 23 régions par 13 régions. Le texte initial sera remplacé par le texte suivant :

Conformément à l'article 4 de ses statuts, la Fédération est représentée localement par des organes dénommés respectivement comités régionaux et comités départementaux qui sont constitués sous formes d'associations déclarées. Ils rassemblent toutes les associations affiliées à la Fédération dont le siège social se trouve dans leur ressort territorial correspondant à celui des services déconcentrés du ministère chargé des Sports.

La modification de l'étendue et de la dénomination de ces organes est du ressort du comité directeur. Les territoires ayant un statut différent de celui des départements, métropoles et régions sont directement rattachés au siège fédéral.

Approuvez-vous la proposition de modification du règlement intérieur avec la nouvelle rédaction de l'article 30 ?

Résolution 4

Tous les 6 exercices, la Fédération procède au renouvellement du contrat du commissaire aux comptes et de son suppléant par appel d'offres. Le nouveau contrat débutera au 1^{er} juillet 2015 pour six exercices.

Acceptez-vous de confirmer le commissaire aux comptes de la Fédération : Olivier Marion et le commissaire aux comptes suppléant : Marc Luccioni, dans leurs fonctions pour une durée de 6 ans ?

Statistiques au 30 septembre 2015

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ADHÉSIONS À LA F.F.C.T. : 122 793 ADHÉRENTS

| Années : | 2 015 | 2 014 | Années : | 2 015 | 2 014 | Années : | 2 015 | 2 014 |
|----------------------------|---------------|---------------|-----------------------------|---------------|------------------|---------------------------|---------------|---------------|
| ALSACE | 2 928 | 2 977 | ILE-DE-France | 13 148 | 13 262 | PAYS-DE-LA-LOIRE | 10 857 | 10 725 |
| dont : | | | dont : | | | dont : | | |
| (67) Bas-Rhin | 1795 | 1852 | (75) Paris | 953 | 970 | (44) Loire-Atlantique | 3395 | 3312 |
| (68) Haut-Rhin | 1133 | 1125 | (77) Seine-et-Marne | 1843 | 1821 | (49) Maine-et-Loire | 2580 | 2568 |
| | | | (78) Yvelines | 3532 | 3580 | (53) Mayenne | 1081 | 1125 |
| AQUITAINE | 6 738 | 6 775 | (91) Essonne | 2253 | 2352 | (72) Sarthe | 1982 | 1976 |
| dont : | | | (92) Hauts-de-Seine | 1115 | 1123 | (85) Vendée | 1819 | 1744 |
| (24) Dordogne | 654 | 654 | (93) Seine Saint Denis | 520 | 569 | | | |
| (33) Gironde | 2308 | 2329 | (94) Val-de-Marne | 1520 | 1461 | PICARDIE | 2 383 | 2 321 |
| (40) Landes | 1278 | 1302 | (95) Val-d'Oise | 1412 | 1386 | dont : | | |
| (47) Lot-et-Garonne | 442 | 423 | LANGUEDOC ROUSSILLON | 4 917 | 4 942 | (02) Aisne | 484 | 493 |
| (64) Pyrénées-Atlantiques | 2056 | 2067 | dont : | | | (60) Oise | 1400 | 1348 |
| | | | (11) Aude | 1229 | 1269 | (80) Somme | 499 | 480 |
| AUVERGNE | 3 133 | 3 184 | (30) Gard | 1010 | 974 | POITOU-CHARENTES | 5 430 | 5 495 |
| dont : | | | (34) Hérault | 1257 | 1232 | dont : | | |
| (03) Allier | 1114 | 1183 | (48) Lozère | 156 | 139 | (16) Charente | 870 | 852 |
| (15) Cantal | 546 | 554 | (66) Pyrénées-Orientales | 1265 | 1328 | (17) Charente-Maritime | 1489 | 1552 |
| (43) Haute-Loire | 401 | 383 | | | (79) Deux-Sèvres | 1243 | 1259 | |
| (63) Puy de Dôme | 1072 | 1064 | LIMOUSIN | 1 413 | 1 391 | (86) Vienne | 1828 | 1832 |
| | | | dont : | | | PROVENCE-ALPES | 4 576 | 4 624 |
| BOURGOGNE | 3 296 | 3 310 | (19) Corrèze | 1004 | 970 | dont : | | |
| dont : | | | (23) Creuse | 139 | 135 | (04) Alpes-Haute-Provence | 402 | 415 |
| (21) Côte-d'Or | 1433 | 1461 | (87) Haute-Vienne | 270 | 286 | (05) Hautes-Alpes | 170 | 190 |
| (58) Nièvre | 845 | 838 | LORRAINE | 4 001 | 3 924 | (13) Bouches-du-Rhône | 2283 | 2340 |
| (71) Saône-et-Loire | 627 | 635 | dont : | | | (84) Vaucluse | 1721 | 1679 |
| (89) Yonne | 391 | 376 | (54) Meurthe-et-Moselle | 1363 | 1382 | PYRENEES | 7 114 | 7 168 |
| | | | (55) Meuse | 118 | 119 | dont : | | |
| BRETAGNE | 12 005 | 11 892 | (57) Moselle | 1958 | 1863 | (09) Ariège | 625 | 618 |
| dont : | | | (88) Vosges | 562 | 560 | (12) Aveyron | 531 | 550 |
| (22) Côtes-d'Armor | 3254 | 3180 | NORD-PAS-DE-CALAIS | 5 477 | 5 492 | (31) Haute-Garonne | 2062 | 2059 |
| (29) Finistère | 2388 | 2392 | dont : | | | (32) Gers | 873 | 952 |
| (35) Ille-et-Vilaine | 3832 | 3857 | (59) Nord | 3041 | 3036 | (46) Lot | 621 | 635 |
| (56) Morbihan | 2531 | 2463 | (62) Pas-de-Calais | 2436 | 2456 | (65) Hautes-Pyrénées | 457 | 451 |
| | | | BASSE-NORMANDIE | 3 423 | 3 440 | (81) Tarn | 923 | 890 |
| CHAMPAGNE ARDENNE | 2 565 | 2 617 | dont : | | | (82) Tarn-et-Garonne | 1022 | 1013 |
| dont : | | | (14) Calvados | 1140 | 1182 | RHONE-ALPES | 15 394 | 15 199 |
| (08) Ardennes | 313 | 317 | (50) Manche | 1171 | 1146 | dont : | | |
| (10) Aube | 968 | 1006 | (61) Orne | 1112 | 1112 | (01) Ain | 1436 | 1458 |
| (51) Marne | 831 | 850 | HAUTE-NORMANDIE | 3 161 | 3 138 | (07) Ardèche | 1485 | 1546 |
| (52) Haute-Marne | 453 | 444 | dont : | | | (26) Drôme | 1587 | 1524 |
| | | | (27) Eure | 1355 | 1396 | (38) Isère | 3832 | 3780 |
| CORSE | 75 | 67 | (76) Seine Maritime | 1806 | 1742 | (42) Loire | 1462 | 1533 |
| dont : | | | CENTRE | 6 306 | 6 298 | (69) Rhône | 2424 | 2224 |
| (20) Corse | 75 | 67 | dont : | | | (73) Savoie | 1510 | 1517 |
| COTE-D'AZUR | 2 532 | 2 561 | (18) Cher | 832 | 837 | (74) Haute-Savoie | 1658 | 1617 |
| dont : | | | (28) Eure-et-Loir | 822 | 811 | OUTRE-MER | 281 | 270 |
| (06) Alpes-Maritimes | 417 | 508 | (36) Indre | 354 | 342 | (971) Guadeloupe | 46 | 21 |
| (83) Var | 2114 | 2052 | (37) Indre-et-Loire | 1287 | 1273 | (972) Martinique | 0 | 0 |
| (98) Monaco | 1 | 1 | (41) Loir-et-Cher | 1624 | 1659 | (974) reunion | 198 | 216 |
| | | | (45) Loiret | 1387 | 1376 | (981) nlle calédonie | 32 | 27 |
| FRANCHE-COMTE | 1 559 | 1 578 | | | | (097) MI outre mer | 5 | 6 |
| dont : | | | ETRANGERS | | | | 81 | 57 |
| (25) Doubs | 404 | 440 | | | | | | |
| (39) Jura | 704 | 701 | | | | | | |
| (70) Haute-Saône | 256 | 228 | | | | | | |
| (90) Territoire-de-Belfort | 195 | 209 | | | | | | |

Effectifs au 30 septembre 2015

| | NOMBRE DE CLUBS | | LICENCIES CLUBS | | MEMBRES INDIVIDUELS | | FEMINES CLUBS (%) | | FEMINES MI (%) | | MOINS DE 25 ANS CLUBS (%) | | ABONNEMENT REVUE CLUBS (%) | |
|----------------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|---------------------|--------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|---------------------------|--------------|----------------------------|---------------|
| | | | | | | | | | | | | | | |
| ALSACE | 79 | (-1) | 2830 | (-57) | 98 | (+8) | 638 | 22,54% | 20 | 20,41% | 348 | 12,30% | 361 | 12,76% |
| AQUITAINE | 177 | (-3) | 6526 | (-32) | 212 | (-5) | 1032 | 15,81% | 39 | 18,40% | 289 | 4,43% | 610 | 9,35% |
| AUVERGNE | 85 | (+4) | 3049 | (-39) | 84 | (-12) | 566 | 18,56% | 19 | 22,62% | 219 | 7,18% | 264 | 8,66% |
| BOURGOGNE | 97 | (0) | 3208 | (-2) | 88 | (-12) | 606 | 18,89% | 17 | 19,32% | 144 | 4,49% | 396 | 12,34% |
| BRETAGNE | 277 | (-2) | 11732 | (+76) | 273 | (+37) | 1798 | 15,33% | 48 | 17,58% | 805 | 6,86% | 858 | 7,31% |
| CHAMPAGNE-ARDENNE | 94 | (+2) | 2502 | (-51) | 63 | (-1) | 377 | 15,07% | 15 | 23,81% | 223 | 8,91% | 278 | 11,11% |
| COTE D'AZUR | 68 | (-3) | 2412 | (-28) | 120 | (-1) | 362 | 15,01% | 20 | 16,67% | 400 | 16,58% | 141 | 5,85% |
| FRANCHE-COMTE | 42 | (+2) | 1516 | (-15) | 43 | (-4) | 356 | 23,48% | 9 | 20,93% | 95 | 6,27% | 184 | 12,14% |
| ILE DE FRANCE | 319 | (-12) | 12616 | (-98) | 532 | (-16) | 1956 | 15,50% | 90 | 16,92% | 1 211 | 9,60% | 1683 | 13,34% |
| LANGUEDOC ROUSSILLON | 137 | (+3) | 4741 | (-18) | 176 | (-7) | 573 | 12,09% | 28 | 15,91% | 231 | 4,87% | 341 | 7,19% |
| LIMOUSIN | 38 | (-3) | 1391 | (+24) | 22 | (-2) | 211 | 15,17% | 4 | 18,18% | 327 | 23,51% | 133 | 9,56% |
| LORRAINE | 93 | (+3) | 3918 | (+85) | 83 | (-8) | 688 | 17,56% | 12 | 14,46% | 768 | 19,60% | 285 | 7,27% |
| NORD-PAS-DE-CALAIS | 168 | (-4) | 5309 | (0) | 168 | (-15) | 702 | 13,22% | 39 | 23,21% | 530 | 9,98% | 429 | 8,08% |
| BASSE NORMANDIE | 74 | (-5) | 3325 | (-32) | 98 | (+15) | 592 | 17,80% | 16 | 16,33% | 232 | 6,98% | 342 | 10,29% |
| HAUTE NORMANDIE | 84 | (+3) | 3068 | (+39) | 93 | (-16) | 508 | 16,56% | 15 | 16,13% | 301 | 9,81% | 343 | 11,18% |
| CENTRE | 156 | (+1) | 6079 | (-23) | 227 | (+31) | 1240 | 20,40% | 55 | 24,23% | 202 | 3,32% | 881 | 14,49% |
| PAYS DE LA LOIRE | 211 | (-4) | 10627 | (+132) | 230 | (0) | 1648 | 15,51% | 43 | 18,70% | 550 | 5,18% | 954 | 8,98% |
| PICARDIE | 78 | (-2) | 2285 | (+62) | 98 | (0) | 418 | 18,29% | 23 | 23,47% | 215 | 9,41% | 241 | 10,55% |
| POITOU-CHARENTES | 151 | (+3) | 5332 | (-48) | 98 | (-17) | 841 | 15,77% | 15 | 15,31% | 275 | 5,16% | 529 | 9,92% |
| PROVENCE-ALPES | 130 | (-5) | 4419 | (-58) | 157 | (+10) | 633 | 14,32% | 33 | 21,02% | 372 | 8,42% | 332 | 7,51% |
| PYRENEES | 171 | (0) | 6950 | (-55) | 164 | (+1) | 1078 | 15,51% | 33 | 20,12% | 268 | 3,86% | 760 | 10,94% |
| RHONE-ALPES | 317 | (+3) | 14858 | (+181) | 536 | (+14) | 3233 | 21,76% | 128 | 23,88% | 1 640 | 11,04% | 1510 | 10,16% |
| CORSE | 2 | (-1) | 73 | (+6) | 2 | (+2) | 28 | 38,36% | 0 | 0,00% | 7 | 9,59% | 26 | 35,62% |
| OUTRE-MER | 11 | (+1) | 276 | (+12) | 5 | (-1) | 53 | 19,20% | 1 | 20,00% | 24 | 8,70% | 30 | 10,87% |
| ETRANGERS | 0 | (0) | 0 | (0) | 81 | (+24) | 0 | 0,00% | 19 | 23,46% | 0 | 0,00% | 0 | 0,00% |
| Total/Moyenne | 3059 | (-20) | 119 042 | (+61) | 3751 | (+25) | 20137 | 16,92% | 741 | 19,75% | 9676 | 8,13% | 11911 | 10,01% |

BULLETIN FÉDÉRAL de la Fédération française de cyclotourisme - **N° 131 bis**
Représentant légal - Directeur de la publication : Dominique Lamouller
Rédacteur en chef : Patrice Legal
Dépôt légal 4^e trimestre 2015 - ISSN 1634-5290